



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

île de La Réunion / bassin de navigation de l'océan Indien



### NOTE TECHNIQUE

ÊTRE ACTEUR DE LA CROISSANCE ET DU TOURISME BLEU POUR FAIRE ENTRER  
LA DESTINATION DE LA CÔTE OUEST DANS LA MODERNITÉ DE LA COMPÉTITION  
TOURISTIQUE INTERNATIONALE

## Table des matières

1.	Préambule de Joseph Sinimalé .....	3
2.	La vision d'avenir de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest.....	4
3.	Les modèles du label européen Odyssea® appliqués au Territoire de la Côte Ouest.....	5
4.	Les 15 valeurs ajoutées du label Odyssea® pour le TCO .....	6
5.	Être force de proposition pour les instances régionales, nationales et européennes.....	7
5.1.	Par Odyssea®, répondre à différents piliers de la Région La Réunion .....	7
5.2.	Par Odyssea®, s'inscrire dans les 4 axes SDART de La Réunion .....	8
5.3.	Au travers du modèle Odyssea®, s'inscrire dans les fiches COST .....	9
5.4.	Par Odyssea®, s'inscrire dans les 5 pôles d'excellence du MEAE .....	9
5.5.	Au travers du modèle Odyssea®, être force de proposition pour Atout France .....	9
5.6.	Au travers du modèle Odyssea®, s'engager dans le Comité Interministériel de la Mer .....	10
5.7.	Par Odyssea®, répondre à la politique de l'État en Outre-mer : Livre Bleu.....	10
5.8.	Par Odyssea®, répondre à la politique maritime de la Commission européenne .....	10
6.	Les 6 pôles territoriaux du label Odyssea® appliqués au Territoire de la Côte Ouest .....	12
7.	Les 6 axes stratégiques et d'innovations des plans intégrés au label européen odyssea® .....	14
8.	Pôle territorial 1.....	21
9.	Pôle territorial 2.....	41
10.	Pôle territorial 3 .....	50
11.	Pôle territorial 4 .....	57
12.	Pôle territorial 5 .....	62
13.	Pôle territorial 6 .....	69
14.	Synthèse des actions en lien avec le SDART et les fiches du programmes opérationnels européens 2014-2020 .....	72
15.	Les principales reconnaissances du label Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue.....	74

## 1. Préambule de Joseph Sinimalé

A La Réunion, l'économie bleue est un secteur en développement et à forts potentiels. Elle représente 7500 emplois, dont les deux tiers dans le tourisme, vecteur de croissance pour l'économie locale et l'emploi, notamment dans l'agriculture, l'artisanat ou encore la pêche. Le Territoire de la Côte Ouest (TCO) souhaite donc investir dans l'économie bleue et se positionner comme étant la première destination de l'Océan Indien à obtenir le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence ».

Faire de notre territoire une « Escale Patrimoine Phare de l'Océan Indien », telle est aussi notre ambition. L'économie bleue doit s'inscrire dans notre histoire. Et elle pourrait devenir ainsi notre « zarboutan », notre pilier, en matière de développement et de croissance du tourisme bleus. Nous avons à La Réunion et dans l'Ouest en particulier, énormément d'atouts et de richesses patrimoniales, culturelles, naturelles à faire valoir. Si nous sommes restés timides jusqu'à présent, il faut que cela change ! Notre candidature au label Odyssea® est pour nous une véritable opportunité pour y remédier. Nous pourrions ainsi capitaliser les innovations et bonnes pratiques du modèle Odyssea® pour plus d'attractivité et d'emplois non délocalisables pour le territoire ; nous proposerons à nos jeunes un modèle d'avenir dans les filières d'avenir de la croissance et du tourisme bleus ; nous soutiendrons et développerons les filières locales d'excellence...

Le programme Tourisme et Croissance Bleue Odyssea® est la réponse aux principaux défis et enjeux de la croissance et du tourisme bleus au service de la formation et de l'emploi pour l'île de La Réunion et notre territoire. Il nous permettra de mettre en synergie notre destination et ses prestataires touristiques, de structurer, promouvoir et distribuer des offres, produits, services, de nos filières d'excellence, et de garantir l'attractivité de notre territoire au fil des saisons. La destination Réunion deviendra un territoire durable, éthique, d'excellence et plus solidaire en développant les bonnes pratiques de mise en tourisme durable pour une meilleure connectivité vers les sites et entreprises.

Concrètement, je souhaite que nous nous engagions à définir un plan d'investissements productifs, innovants et éco-compatibles de croissance bleue pour moderniser nos Villes-Ports pour les 10 ans à venir. Nous mettrons en écotourisme bleu durable notre territoire afin que ce dernier soit organisé et structuré autour de nos Villes-Ports et les Routes Bleues® mer et littoral pour favoriser la pérennité et la création d'entreprises locales.

Nous allons créer les 1er Stade Bleu Nautique Odyssea® de l'océan Indien et définir un plan qualité et d'accueil plus authentique pour une montée en gamme de nos offres et produits dans une stratégie de partenariat public-privé au profit des entreprises locales. Nous ferons de notre territoire un modèle de tourisme durable et de slow tourisme grâce au concept innovant Odyssea Protect® et celui du Passeport vert et mettrons en place des itinérances Mer et Terre pour plus de solidarité entre les villes et les entreprises du Territoire de la Côte Ouest.

Enfin, pour devenir une destination incontournable en matière de nautisme, de plaisance et de croisière dans l'océan Indien par la mise en place d'actions co-construites avec les pays et les îles voisines dans le cadre de l'itinéraire culturel européen Odyssea® - navigation et escales du savoir » fondé sur la valorisation et la reconnaissance de notre patrimoine et histoire maritime, nous travaillerons avec nos prestataires touristiques à une stratégie partagée pour une meilleure communication de notre destination et nous mettrons en place une organisation efficace des ports de plaisance en matière d'accueil, d'offres et de services pour la plaisance, la grande plaisance et la croisière pour devenir une vitrine encore plus forte du savoir-faire et de nos produits made in France. Nous serons un acteur fort, soutien essentiel à la Scic Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue pour

inscrire dans les années à venir ce grand itinéraire culturel « Cultural Via Odyssea® - navigation et escales du savoir » au Patrimoine Mondial Culturel Immatériel de l'Unesco et à la certification des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Notre idée directrice tout au long de notre candidature au label européen Odyssea® sera de co-construire avec les forces vives de notre territoire qu'elles soient institutionnelles (locales, régionales nationales et européennes) ou privées. Cette méthode de travail collective et collaborative sera concrétisée par le Contrat Territorial de Coopération et de Gouvernance qui donnera lieu par une rédaction commune au 1er livre Bleu Odyssea® de l'Océan Indien « Territoire de la Côte Ouest, Destination Bleue d'avenir ».

## **2. La vision d'avenir de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest**

Berceau du peuplement de l'île de La Réunion, la côte Ouest est la côte la plus prisée des touristes intérieurs et extérieurs.

Son cadre de vie, ses plages et ses activités nautiques, ses paysages exceptionnels associés à un riche patrimoine muséal et naturel font la réputation de la destination « Côte Ouest ». Figurer au patrimoine mondial de l'UNESCO pour « ses pitons, cirques et remparts » a supposé pour La Réunion des choix clairs de préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel, avec des outils, au premier rang desquels apparaissent le Parc National, la Réserve naturelle marine et la Réserve de l'Étang de St-Paul.

Si l'endémisme est rapporté à l'échelle des Mascareignes, l'indice de biodiversité de 46 % donne une valeur environnementale indéniable au territoire. Le nombre d'espèces endémiques par km<sup>2</sup> y est trois fois plus élevé qu'à Hawaï et cinq fois plus qu'aux Galápagos. Avec une densité de 390 habitants/km<sup>2</sup>, le Territoire de la Côte Ouest figure en bonne place parmi les autres microrégions de l'île.

La question de l'occupation de l'espace, marquée par d'énormes contrastes de densité à La Réunion, est à la croisée des défis environnementaux, économiques et sociaux de l'île. Si le relief, l'histoire et l'économie sucrière ont conduit à concentrer 82 % de la population sur la frange côtière et les mi-pentes, on peut souligner que les zones inhabitées couvrent par ailleurs la moitié de sa superficie.

Toutefois, la lutte contre l'étalement urbain - le mitage - au détriment des espaces naturels et des terres agricoles est toujours à l'ordre du jour dans l'Ouest. Cette sobriété foncière, gage de développement durable d'un territoire, est donc au cœur d'arbitrages difficiles entre préservation de l'environnement, développement économique et accueil des nouvelles générations d'habitants.

La moitié du territoire jouit ainsi d'une reconnaissance de son intérêt écologique. En revanche, la vigilance sur l'implantation des activités humaines est de mise, même si le tissu urbain ne s'étend que sur 14 % de sa surface globale. Quant à l'agriculture avec ses 10 000 ha de surface dédiés et ses 1 470 exploitations agricoles, elle s'est concentrée et tente de préserver le sens du projet d'intérêt général (PIG) de basculement des eaux de l'Est vers l'Ouest qui a conduit à la protection de plus de 7000 hectares de terres agricoles.

L'Ouest est un territoire hautement stratégique de l'économie bleue grâce au port industriel et commercial, vecteur d'emplois, et seule porte d'entrée maritime des biens et marchandises de l'île.

La démographie dynamique de La Réunion laisse espérer demain un développement favorable de l'activité portuaire et des activités de la croissance bleue, pouvant impacter le territoire par la création d'emplois directs et indirects.

Avec le seul port marchand de l'île (4 300 000 T/an), 40 % des zones d'activités (350 hectares) du territoire et 10 120 entreprises (services, commerces, construction, industries, transports), l'Ouest se hisse sans difficultés à la première place sur le plan du dynamisme démographique et économique.

Moteur économique de l'Ouest, le tourisme permet avec ses ports, ses plages, ses cirques et une majorité des lits d'hôtels : 20 hôtels classés (dont 10 de 3 et 4 étoiles, 450 000 nuitées/an en moyenne) à l'Ouest de garder son leadership sur ce positionnement local en matière de tourisme bleu et d'économie portuaire et logistique.

### **3. Les modèles du label européen Odyssea® appliqués au Territoire de la Côte Ouest**

La Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest va appliquer les 7 modèles du label Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » :

1. **Modèle de gouvernance.** La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest a défini un organigramme en mode « équipe gestion de projet », de planification des opérations intégrées de son territoire dans un mode « public-privé ». La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest a fait le choix de travailler dans une logique de Développement Local pour et avec les Acteurs Locaux et dans un modèle innovant à triple hélice associant le monde du public, de l'entreprise et de la recherche. Pour réussir cette gouvernance la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest a mis en place le 1er Contrat Territorial de Gouvernance et Coopération [voir en annexe].
2. **Modèle d'économie bleue.** La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest souhaite implanter sur son territoire un nouveau modèle d'économie autour du tourisme et de la croissance bleue. Par le label Odyssea® le modèle de tourisme et d'économie bleue se veut spécialisé, identitaire, responsable, sociale, éthique et solidaire dans l'objectif de développement d'une économie circulaire pensée de façon globale et mise en place de façon locale.
3. **Modèle écologique / écotouristique / Slow Tourisme.** La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest continuera son travail engagé afin de passer d'un tourisme industriel du littoral à un écotourisme / Slow tourisme dans une gestion éthique et durable des richesses patrimoniales, culturelles et environnementales de son territoire. La volonté est d'organiser sa destination de façon responsable pour une meilleure relation entre les Villes-Ports et les villes du haut par une mobilité zéro émission de CO2 (Transports en commun, Eco-Gares Odyssea® Protect...). La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest travaillera en étroite collaboration avec les institutions privées et publics en matière de protection et de valorisation des espaces naturels (Mer et Terre), de la biodiversité en matière d'offres et de produits touristiques. Le slow tourisme sera un axe fort du développement économique de la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest dans le cadre notamment des Stades Bleus Nautiques et des Routes Bleues®.
4. **Modèle culturel et patrimonial maritime.** La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest veut continuer de mettre en place un tourisme de tradition, d'histoire et de valorisation de ses cultures et de ses savoir-faire. Par le label Odyssea® la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest va travailler sur son patrimoine maritime local et régional autour des 12 items dans une logique d'itinéraire culturel dans les valeurs et les bonnes pratiques du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.

5. Modèle temporel. La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest s'inscrit dans une volonté de structurer son territoire et son offre touristique selon un « Smart Tourisme Bleu® » de toutes les saisons.
6. Modèle spatial. La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest tout comme l'ensemble de l'île de La Réunion à structurer son offre touristique en 3 espaces géographiques distincts : le littoral, le mi-pentes et l'infra (intérieur des terres). Par ses richesses géographiques reconnues par l'Unesco, l'île de La Réunion est avant tout connu par son tourisme de mi-pentes et d'infra que l'on nomme communément le tourisme vert. Par le label Odyssea®, la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest souhaite rééquilibrer son espace géographique par le développement d'un tourisme de littoral par de la Route Bleue Odyssea® du littoral, qui reliera l'ensemble des villes du TCO par la mer et la terre. Ce nouveau modèle spatial d'organisation touristique offrira un véritable fil conducteur de découverte de la destination du Territoire de la Côte Ouest, puisqu'en pratiquant cette Route Bleue Odyssea® du littoral l'ensemble des offres et des produits touristiques, des randonnées, hébergements... et autres sont qu'ils soient sur le littoral, sur les mi-pentes ou sur l'espace géographique infra seront reliés par des pénétrantes.
7. Modèle de marque de Destination Bleues et de marketing territorial. La marque territoriale Odyssea® est une marque d'envergure internationale qui vise à l'unir l'ensemble des territoires qui applique les modèles Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue. Dans la mise en place du marketing territorial souhaité par Odyssea « Destinations Bleues d'Excellence® » sur le territoire de la Côte Ouest, cette dernière sera co-brandée avec la marque « France », la marque « île de La Réunion » et la marque « Destination de la Côte Ouest » pour une communication internationale. Au niveau local à ces dernières s'ajouteront les marques des prestataires touristiques privées. La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest utilisera dans le cadre de son développement touristique, les marques déposées et protégées du label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence® », Routes Bleues® d'Europe, « Grand Stade Bleu nautique® », « Cultural Via Odyssea® », « Comptoir Culturel d'Information® Maritime ou Fluvial » - « Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® », « Écogare Odyssea Protect® », Les « produits du Terroirs Patrimoines connectés® » ... ont pour objectif de caractériser le label européen du tourisme bleu côtier et maritime en référence à la stratégie européenne pour plus de croissance et d'emploi, levier opérationnel de l'économie bleue.

## 4. Les 15 valeurs ajoutées du label Odyssea® pour le TCO

Par le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest recherche les 15 valeurs ajoutées suivantes :

1. Faire de sa destination une « Escale Patrimoine Phare » une étape incontournable du grand itinéraire culturel maritime « Cultural Via Odyssea® du bassin de navigation de l'océan Indien.
2. Inscrire sa destination dans les pôles du Grand Stade Bleu Nautique, des Routes® Bleues Mer et littoral et de l'itinéraire international « Cultural Via Odyssea® » assurant la structuration conjointe des offres et des services (public/privé) à la mise en place d'un cluster des entreprises du tourisme bleu cluster : Plaisance, croisière, activités nautiques et aquatiques, activités de plage, patrimoine maritime, savoir-faire, gastronomie, évènements, pécaturisme...
3. Mettre en synergie sa destination et ses prestataires touristiques. Structurer, promouvoir et distribuer des offres, produits, services, des filières d'excellence selon les 5 thématiques

d'escales Odyssea : Culture et Patrimoine, Saveurs et Gastronomie, Nature et Découverte, Sports, Loisirs et Bien-Être.

4. L'innovation au service de l'attractivité, de la croissance bleue durable, de la résilience écologique et des ODD. Qualifier sa destination comme un territoire durable, éthique, d'excellence et plus solidaire. Développer les bonnes pratiques du « Pôle d'excellence d'Écotourisme Bleu », la mise en tourisme durable des routes bleues navigables et vertes : meilleure connectivité vers les sites et entreprises du littoral et vers les hauts pays, nouvelle expérience de mobilité douce plus ludique...
5. Garantir l'attractivité des escales au fil des saisons. Déployer par saison avec les hébergeurs et acteurs engagés, des offres, produits et services d'excellence.
6. Rendre unique sa destination grâce à une thématique identitaire définie selon un inventaire culturel des patrimoines matériels et immatériels, des paysages culturels, des avantages concurrentiels de la destination. La définition d'un marketing attractif, des offres, produits, capitalisant l'apport des innovations, du digital et de la valorisation de son patrimoine maritime.
7. L'intérêt général et collectif, la mixité des usages et une meilleure répartition des richesses et des publics.
8. Garantir l'égalité des chances, l'équité homme/femmes et la non-discrimination en termes de création d'emplois autour du modèle Odyssea® Tourisme et croissance bleue par la mise en place d'indicateurs de résultats.
9. L'ouverture et l'accessibilité à tout public.
10. L'innovation au service de la croissance bleue et verte.
11. La mixité des usages et une meilleure répartition des richesses et des publics.
12. L'évaluation, le parcours et la satisfaction client, l'observation et la mise en place d'indicateurs de résultat.
13. La gouvernance participative, la pluralité et la diversité des membres (modèle à triple hélice).
14. La performance économique, l'ambition maritime, l'économie circulaire, le développement local, l'attractivité des entreprises, la formation, l'insertion et l'emploi.
15. La qualité, l'accueil, l'authenticité, le partage et l'accès à la connaissance.

## 5. Être force de proposition pour les instances régionales, nationales et européennes

### 5.1. Par Odyssea®, répondre à différents piliers de la Région La Réunion

Par le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite être force de proposition en s'appuyant sur les 7 piliers stratégiques de la Région île de la Réunion. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest apporte, par ses actions menées, une réponse aux piliers suivants :

- **Pilier 3 : libérer les entreprises, libérer les énergies**

Enjeux : Faire de l'économie réunionnaise une destination touristique dynamique...

En matière de tourisme, de nouvelles perspectives stratégiques seront envisagées comme la structuration des offres territoriales, la mise en place de circuits touristiques différenciés, un positionnement de la destination Réunion mieux affirmé et enfin les « nouveaux emplois » de la filière touristique. Parmi les travaux qui seront poursuivis pour 2017, on retrouve notamment la réalisation de nouveaux Tronçons du sentier littoral afin d'assurer la continuité de cet itinéraire autour de l'île. Un accompagnement des

structures dédiées à la promotion de La Réunion au niveau national et international par l'IRT et au niveau local et la FRT, sera effectif pour permettre une parfaite coordination de la communication interne et externe et ainsi perpétuer le rayonnement de notre île.

- **Pilier 4 : libérer la terre réunionnaise**

- Enjeux : Préserver la biodiversité réunionnaise

- La Région accompagne le Parc national de La Réunion depuis sa création. L'objectif étant in fine, d'aboutir à des pistes d'amélioration et d'évolution sur le plan juridique, et de trouver le juste équilibre entre préservation de l'environnement et développement économique. En matière de biodiversité marine, la région poursuit son soutien aux associations qui œuvrent pour la préservation des habitats marins de La Réunion.

- **Pilier 5 : la réunion, nout'culture métiss, nout'fierté**

- Valoriser le patrimoine

- La Région poursuit l'organisation d'événements identitaires afin de mettre en avant la richesse culturelle issue du métissage local. Parmi ses événements à rayonnement régional, national ou international : la Fête du Maloya, le Festival Liberté Métisse, les fêtes culturelles, véritables événements de proximité avec les Réunionnais, ou encore la participation de la Région à la Fête de la musique, à la Nuit des musées, aux Journées européennes du patrimoine...

- **Pilier 7 : cap sur le monde, cap sur l'océan Indien**

- Renforcer les relations avec les pays de l'océan Indien

- En tant que région de l'Union Européenne, La Réunion bénéficie de soutiens financiers communautaires contribuant au développement du territoire. Dans ce cadre, le FEDER présente un volet important consacré à la Coopération Territoriale à travers le Programme Opérationnel INTERREG V Océan Indien, dont la Région assume la responsabilité d'Autorité de Gestion pour la période 2014-2020 : le développement des entreprises à l'international : co-développement économique, missions d'appui technique et humain, coopération entre les acteurs institutionnels du tourisme, projets collaboratifs du secteur agricole, coopération maritime...; et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la zone.

## 5.2. Par Odyssea®, s'inscrire dans les 4 axes SDART de La Réunion

Par le modèle Odyssea®, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite être force de proposition en s'appuyant sur les axes stratégiques du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDART).

Ce dernier a été fait à partir d'une analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM) de la destination Réunion, et des éléments issus de la concertation avec les différents acteurs. De grands enjeux touristiques ont été dégagés lors de la phase d'état des lieux et d'actualisation du diagnostic du tourisme réunionnais, permettant une mise en perspective et l'élaboration d'un « cadre référentiel », décliné à partir de la définition :

- du positionnement touristique de la destination,
- d'objectifs de croissance,
- d'axes stratégiques prioritaires, pour les 10 années à venir,
- d'un plan d'actions opérationnel et hiérarchisé pour 5 ans.

Le tourisme réunionnais repose sur 4 axes stratégiques majeurs. Les 4 axes sont des pré-requis pour installer la destination Réunion comme un élément fort et durable pour l'économie de La Réunion.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions, s'inscrit dans les 4 axes stratégiques du Schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion :

1. Consolider les acquis et agir sur les fondamentaux
2. Réenchanter et mettre en scène la destination
3. Faire exister La Réunion sur la carte touristique mondiale
4. Fédérer et qualifier les acteurs autour d'une ambition partagée

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions, souhaite contribuer au Grands chantiers opérationnels définis par le Schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion :

- A. Développer l'attractivité et le rayonnement touristique
- B. Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique
- C. Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation
- D. Travailler ensemble

### **5.3. Au travers du modèle Odyssea®, s'inscrire dans les fiches COST**

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire dans les fiches COST menées par les partenaires que sont La Région île de La Réunion, l'État français et le Département. Les fiches COST dans lesquelles la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite apporter une réponse par le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue sont les suivantes :

1. Fiche COST n°1 - Réhabilitation et construction de bassins de Baignade en mer
2. Fiche COST n°3 - Entretien et développement des sentiers de randonnées
3. Fiche COST n°6 - La Réunion, une île attractive ou comment développer une image dynamique de La Réunion avec des produits d'image ou d'appel dans les domaines sportifs et culturels

### **5.4. Par Odyssea®, s'inscrire dans les 5 pôles d'excellence du MEAE**

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire dans la stratégie des cinq pôles d'excellence pour renouveler l'image touristique et l'attractivité de la France défini par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. A l'issue des Assises du tourisme, le ministre des Affaires étrangères a annoncé la mise en place de cinq pôles d'excellence touristique.

Ces pôles doivent permettre de renouveler et d'adapter l'offre touristique française aux évolutions des attentes des touristes, sur des thèmes porteurs sur lesquels la France peut développer et mieux valoriser son offre. Les produits ciblés par les pôles d'excellence touristique sont les suivants : oenotourisme, montagne en été, écotourisme, tourisme de savoir-faire et tourisme nocturne.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a décidé de fonder son développement territorial et touristique sur 2 des 5 pôles d'excellence touristique actuels : l'écotourisme et le tourisme de savoir-faire.

### **5.5. Au travers du modèle Odyssea®, être force de proposition pour Atout France**

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire dans la stratégie d'Atout France, qui est l'Agence de développement touristique de la France, chargée de renforcer le positionnement de la destination France à l'international.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a décidé de s'appuyer sur 3 grandes thématiques d'attractivité de la France : le tourisme littoral, le tourisme itinérant et le tourisme culturel.

## **5.6. Au travers du modèle Odyssea®, s'engager dans le Comité Interministériel de la Mer**

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire dans la stratégie proposée par la Comité Interministériel de la Mer, notamment sur les points suivants :

- Le développement de l'économie bleue en Outre-mer qui représente un enjeu majeur pour la France. Pour soutenir notamment le secteur de la croisière dans les territoires ultramarins, l'État engagera, avec le territoire et les opérateurs économiques, un travail commun afin de permettre à ce registre de devenir le registre de la croisière du pavillon français.
- Le Gouvernement accélère la mise en œuvre du volet marin du plan biodiversité et fait de la lutte contre les pollutions plastiques en mer une priorité environnementale. L'ADEME est identifiée pour accompagner et suivre la mise en œuvre de la stratégie de la lutte contre les déchets depuis la source jusqu'à la mer.
- Pour permettre aux territoires de La Réunion de retrouver leur compétitivité vis-à-vis des États voisins, la France y mettra en place une exonération de TVA sur les contrats de location et d'affrètement des navires de grande plaisance.
- Dans l'objectif de renforcer l'attractivité des métiers de la mer, l'État s'engage dans un effort de développement de l'offre de formation maritime, en cohérence avec les besoins des secteurs d'activités.

## **5.7. Par Odyssea®, répondre à la politique de l'État en Outre-mer : Livre Bleu**

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite être un territoire pionnier afin de répondre aux priorités en matière de tourisme, de croissance bleue, d'emploi, d'environnement, de valorisation culturelle....

## **5.8. Par Odyssea®, répondre à la politique maritime de la Commission européenne**

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite répondre aux objectifs de la stratégie « Croissance bleue » de l'Union européenne qui estime que le tourisme côtier et maritime recèle un fort potentiel pour stimuler une croissance intelligente, durable et inclusive en Europe.

L'Union européenne a défini les axes suivants :

1. mettre davantage l'accent sur la dimension côtière et maritime, le cas échéant, dans les initiatives touristiques de l'UE, et notamment dans les campagnes de promotion et de communication ;
2. favoriser un dialogue paneuropéen entre les organisateurs de croisières, les ports et les acteurs du tourisme côtier ;
3. soutenir le développement des partenariats transnationaux et interrégionaux, des réseaux, des regroupements et des stratégies de spécialisation intelligente ;
4. favoriser l'écotourisme, en utilisant les indicateurs du système de management environnemental et d'audit de l'Union et du label écologique de l'UE et encourager l'établissement de liens avec d'autres actions en matière de durabilité ;
5. encourager la diversification et l'intégration des destinations côtières et intérieures présentant un intérêt, notamment grâce aux itinéraires thématiques transnationaux comme les itinéraires culturels et religieux ou d'anciennes voies commerciales.

**TRAVAILLER A LA BONNE COMPLEMENTARITE DES FONDS EUROPEE / ETAT / REGION**

**TRAVAILLER EN ASSOCIATION AVEC DES PROGRAMMES EXISTANTS EN MATIERE DE TOURISME ET DE CROISSANCE BLEUE**

## 6. Les 6 pôles territoriaux du label Odyssea® appliqués au Territoire de la Côte Ouest

### Pôle territorial 1

#### **Attractivité de la ville-portuaire - développement urbain intégré - aménagements productifs et innovants d'avenir - port de plaisance du futur - croissance bleue durable pour plus d'emploi et d'économie pour le territoire de la Côte Ouest**

L'objectif est de caractériser l'ambition maritime des villes portuaires du territoire de la Côte Ouest afin de créer un environnement propice au développement économique durable, solidaire et inclusif entre les espaces géographiques de ce territoire (mer - ville portuaire - mi-pente - cirque naturel) par des aménagements urbains innovants. L'objectif est de faire de la ville portuaire un espace de vie au service des populations locales et des clientèles touristiques.

Ce en lien et cohérence avec les documents cadres et de planification du territoire de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest : Plan Local d'Urbanisme, Schéma d'Aménagement Régional de La Réunion, le Schéma de Cohérence Territorial du Territoire de la Côte Ouest, les stratégies nationales et européennes... des investissements locaux en faveur de la Croissance Bleue et Verte, contribuant à construire l'avenir maritime de sa région, en conciliant dynamisme économique, innovations (smart city) et préservation de l'environnement. Des aménagements productifs à énergie positive privilégiant les nouvelles mobilités douces, les données numériques, les aménagements paysagers plus identitaires, la proximité et une meilleure connectivité avec la mer, le fleuve, les terroirs ruraux, les activités, les sports, garantissant la démocratisation des activités aquatiques, nautiques, culturelles, commerciales, le soutien aux entreprises de l'économie bleue, aux startups, aux universités, chercheurs, associations, artistes... associés.

### Pôle territorial 2

#### **Mise en tourisme bleu nautique et aquatique de la destination bleue inclusive Grand stade bleu nautique® - démocratiser l'accès aux activités : « Routes Bleues® nautiques et nouvelles expériences aquatiques »**

L'objectif est de faire des Villes-Ports d'Avenir les nouvelles « Destinations Bleues durables », à l'exemple des « stations montagne » par la valorisation territoriale d'une offre globale de multi-activités, selon les 7 piliers structurants et d'attractivité du label européen Odyssea®.

Une mise en Tourisme Bleu® durable au fil des saisons, démocratisant l'accès aux activités nautiques et aquatiques, assurant la structuration conjointe des offres et des services (public/privé cluster d'entreprises – packages/forfaits), la connectivité, la formation, les aménagements et la signalisation des lieux de pratique des activités nautiques, de plaisance, des nouveaux loisirs aquatiques du futur, des sports et loisirs au fil de l'eau...

### Pôle territorial 3

#### **Accueil - qualité - médiation des patrimoines - offres - produits - services : Maison de la Mer & du Tourisme Bleu®**

L'objectif est de faire de la qualité et de l'accueil une marque de reconnaissance du réseau. Équiper les Offices de Tourisme en « Comptoirs Culturels d'Information », faire des Capitaineries des « Comptoirs Culturels Maritimes ».

Inventer la « Maison de la Mer & du Tourisme Bleu® », le nouveau pôle d'information nautique et des activités de tourisme bleu, de promotion et de vente des offres, qui assure et concrétise une signature plus maritime, un espace innovant qui valorise et distribue les produits et les services, qui facilite le début du voyage, le partage de l'histoire maritime locale, valorise de façon spectaculaire le récit par des moyens innovants de médiation numérique.

#### **Pôle territorial 4**

##### **Écotourisme & mobilité douce - préserver et valoriser la biodiversité - L'écotourisme bleu® Odyssea Protect®**

L'objectif du modèle Odyssea Protect® est de marquer les Destinations Bleues durables comme de véritables pôles d'excellence de la résilience écologique, qui adoptent un plan de mobilité douce et une stratégie touristique d'éco-tourisme qui visent à une meilleure connectivité et découverte responsable de la mer, du littoral et de l'arrière-pays. Un modèle qui vise à assurer une co-gestion en faveur de la protection de la Mer, de la biodiversité, des paysages... en développant la concertation et la co-production avec les structures gestionnaires compétentes (Parc naturel, service environnement des collectivités locales...), avec des moyens opérationnels comme le Passeport Vert (ONU), la promotion des éco-gestes et des pratiques responsables avant, pendant et après la visite des voyageurs et habitants.

#### **Pôle territorial 5**

##### **Patrimoine naturel & culturel - itinérance, nouvelles expériences - La Route Bleue du Littoral du TCO**

L'objectif est d'accroître l'attractivité touristique des nouvelles Destinations Bleues avec la mise en valeur conjointe de son patrimoine naturel et culturel. Une mise en tourisme exemplaire et culturel d'itinérance avec le nouveau concept innovant de « Routes Bleues® d'Europe » : les nouveaux itinéraires de découverte de la France et de l'Europe au fil de l'eau. Une itinérance originale et attractive qui permet l'accès à la connaissance et aux récits multimédia de 3 000 ans d'héritage maritime et de navigation, du savoir de port en port, vers les villes et les communes rurales, sur les sentiers du littoral et les chemins de halage des voies fluviales et navigables. Des itinérances intégrant un plan ambitieux de numérisation des patrimoines, de valorisation des traditions et savoir-faire locaux, la création d'un récit attractif et innovant des balades au fil de l'eau, dans les bonnes pratiques des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, des valeurs et chartes de l'Unesco, des Parcs naturels.

#### **Pôle territorial 6**

##### **Marketing territorial - formation, insertion et professionnalisation des acteurs - Nouvelles destinations bleues® inclusives, durables, culturelles et de haute qualité**

L'objectif est la structuration et la promotion d'une nouvelle offre de marketing territorial de « marque » de Destinations Bleues®, plus compétitives et visant à développer et renforcer l'existant, à mutualiser les moyens et coupler les destinations en réunissant et valorisant leurs atouts (naturel, culturel, patrimonial, gastronomique).

Une stratégie commune de développement de multi-destinations bleues inclusives promues en réseau et au cœur de leur grand bassin international de navigation (valeur ajoutée des « marques » des mers et océans, itinéraires communs - Routes Bleues européennes Odyssea®, à l'exemple d'EuroVelo-route).

L'idée originale est simple : favoriser l'itinérance bleue et permettre aux touristes de visiter des destinations lors d'un même séjour. Avec les Routes Bleues, c'est toute une nouvelle offre touristique intercommunale et régionale des 4 saisons qui voit le jour, avec des circuits, des formalités et des connexions facilités. L'objectif est de caractériser le secteur du tourisme bleu en fonction de la demande et du nouvel environnement commercial, en renforçant l'attractivité multiple offerte par la marque de son bassin maritime. Un défi touristique d'envergure qui vise à renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de l'économie bleue et du tourisme maritime, côtier, créatrices de richesse et d'emploi.

Un marketing de marques (co-branding) des Destinations Bleues, fédérées autour d'un label et une marque de séjours qui valorisent l'exceptionnelle biodiversité des territoires (l'écotourisme fait partie des filières porteuses ciblées), leurs patrimoines culturels et historiques et mettent en avant

leur complémentarité. Des moyens concrets qui visent à promouvoir collectivement, à distribuer, vendre, fidéliser, les produits/services de Tourisme Bleu durable.

C'est l'application collective d'une stratégie de co-branding en faveur d'un cluster des entreprises de l'économie bleue, d'un portail web commun des Destinations Bleues, de déploiement d'innovations digitales, des opérations de promotion collective d'offres au fil des saisons, la création de boutiques de marque territoriale et de distribution... visant à conforter l'économie et la création d'emplois.

## 7. Les 6 axes stratégiques et d'innovations des plans intégrés au label européen odyssea®

Les 6 axes stratégiques et d'innovations des plans intégrés au label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence »

- **Axe 1. Un plan d'investissements productifs, innovants et éco-compatibles de croissance bleue de la Ville-Port du futur.** Il concerne l'aménagement exemplaire des destinations portuaires, en lien avec leur EPCI et leur collectivité régionale, pour assurer plus d'attractivité, d'art de vivre et une meilleure relation urbaine et sociale affirmée avec la mer, son fleuve. L'investissement dans la *Smart Specialisation* Bleue avec des équipements innovants favorisant la croissance bleue et la démocratisation des pratiques nautiques : « Grand Stade Bleu Nautique® », « Ports de Plaisance du futur », la mise en tourisme d'itinérance « Routes Bleues® », d'accueil et de services « Comptoirs Culturels Maritimes® » (OT - capitainerie) et de médiation culturelle et touristique « Maisons du Tourisme Bleu® », l'investissement dans l'écomobilité « Écogare Odyssea Protect® ».
- **Axe 2. Un plan de mise en économie du Tourisme bleu durable, organisée et structurée autour des Villes-ports, des Routes Bleues navigables et des Voies Bleues de balades au fil de l'eau.** La promotion des sites et des entreprises de l'économie bleue (pêche, aquaculture, entreprises nautiques, plaisance...), la coopération territoriale des Villes-ports à échelles locale, régionale et européenne. La mise en œuvre d'un nouveau modèle d'économie bleue plus solidaire, avec des acteurs associés aux formations et à l'insertion économique des personnes en recherche d'emploi. Un modèle plus éthique, plus respectueux de l'environnement, de valorisation et la promotion des cultures et savoir-faire locaux.
- **Axe 3. Un plan Qualité et d'accueil innovant des Destinations Bleues Exemplaires.** Avec les innovations : Comptoirs Culturels Maritimes® (OT - capitainerie), Maison du Tourisme Bleu® visant à développer l'excellence de l'accueil dans les villes portuaires, une montée en gamme des offres et des services et une meilleure accessibilité aux produits et une démocratisation des activités.
- **Axe 4. Un plan d'Objectif de Développement Durable (ODD) et de la résilience écologique grâce au concept innovant Odyssea Protect®.** Des moyens intégrant l'organisation de la mobilité douce autour de la symbiose ville-port / territoire rural, la sensibilisation à la protection de l'environnement et de la biodiversité du voyageur avant - pendant et après son voyage avec le Passeport Vert® (ONU). Un écosystème innovant de plateforme multimodale de mobilité douce, l'ÉCOGARE, pour une meilleure connectivité des sites, des entreprises et de nouvelles expériences en termes d'écomobilité touristique zéro émission de CO<sub>2</sub>.
- **Axe 5. Un plan innovant d'itinérances européennes Mer et Terre « Cultural Via Odyssea » et ses Routes Bleues® mer & terre, de numérisation et de médiation numérique des patrimoines.** Un plan de valorisation des valeurs universelles de l'histoire et des patrimoines maritimes, naturels, gastronomiques, subaquatiques, autour des villes-ports « Patrimoine Phare de leur bassin de navigation », dans le respect du label et l'éthique de l'UNESCO, des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, des Parcs naturels nationaux et/ou régionaux.

- **Axe 6. Un plan de marketing des 4 saisons et de marque territoriale de Destination Bleue.** Une stratégie de multi-destinations bleues inclusives, structurées autour d'un cluster des entreprises de l'économie bleue. La création d'une stratégie globale digitale, portail web, d'édition, d'application numérique, de promotion avec les médias et les réseaux sociaux, dans l'objectif de promouvoir les sites et les entreprises de l'économie bleue, des acteurs associatifs et professionnels des Routes Bleues Mer & Terre. La promotion des 5 thématiques d'escales et de leurs entreprises et sites : Culture et Patrimoine, Nautique, Saveurs et Gastronomie, Nature et Découverte, Santé et Bien-être.

**LES STRATEGIQUES, LES OUTILS DE PLANIFICATION – D'AMENAGEMENT – DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE & NAUTIQUE DE LA REGION LA REUNION SUR LESQUELS LE MODELE ODYSSEA S'APPUIE**

1. Le Contrat de Plan Etat /Région
2. Le projet Régional (7 piliers)
3. Le schéma d'aménagement régional de La Réunion (SAR)
4. Le schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)
5. Le schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)
6. L' Etude relative à la définition d'un projet stratégique global pour le pôle mer de la Réunion (PMR) à la Réunion et dans le bassin maritime de l'océan indien et à une proposition de gouvernance pour le PMR
7. Le livre bleu Sud Océan Indien
8. La stratégie marketing d'attractivité de la destination La Réunion de l'IRT
9. Les fiches COST

liste non exhaustive

**UN PROGRAMME QUI S'APPUIE ET REpond A LA STRATEGIE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE**



**Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)**



ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL DU 22 JUIN 2018

Membre de **Deloitte**.

## CONTRIBUER A LA POLITIQUE MARITIME DE LA REGION ILE DE LA REUNION



## CONTRIBUER A LA POLITIQUE MARITIME DE LA REGION ILE DE LA REUNION



### NOTE DE CADRAGE SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU LITTORAL ET DES ACTIVITÉS BALNÉAIRES

#### ENGAGER UNE POLITIQUE DE CONTRATS DE FILIÈRES

- Consolider les filières attractives du territoire et réaffirmer la dimension « balnéaire/aquatique » (création de 3 « Contrats de filières » prioritaires : Culture, Sports de pleine nature, eau/balnéaire)



6 février 2018

**Economie Bleue - Etude relative à la définition  
d'un projet stratégique global pour le pôle mer  
de la Réunion (PMR) à la Réunion et dans le  
bassin maritime de l'océan indien et à une  
proposition de gouvernance pour le PMR**

Rapport final



## Les orientations de chaque axe

Des filières à structurer dans la poursuite du précédent schéma (SDATR 2004)

Filières SDATR 2004	Orientations 2017
Balnéaire	<b>Les locomotives</b> Les filières basiques, base économique du tourisme réunionnais à pérenniser et qualifier = <b>valeurs sûres</b> → Viser l'excellence sur l'offre, la mise en tourisme et l'organisation + passer de la filière balnéaire à « eau sous toutes ses formes »
Découverte	
Randonnées	
Autres loisirs et sports de pleine nature	<b>Les filières différenciantes</b> Constitutives de l'image, elles sont à développer fortement → mise en scène à renforcer / SDATR 2004 et insister sur la diversité des sports terrestres, aériens et aquatiques
Culture et patrimoines	
Croisières	<b>Filière en forte croissance à soutenir</b> → priorité renforcée / SDATR 2004)
Golf / bien-être santé	Golf : Filière complémentaire non prioritaire Forme Bien-être santé : Filière complémentaire à construire
Tourisme d'affaires	Filière complémentaire et contributive mais au potentiel limité

## 18 actions hiérarchisées déclinant les axes stratégiques

### A : « Développer l'attractivité et le rayonnement touristique »

- A1. Renforcer et améliorer la **connectivité** de l'île
- ★ A2. Ajuster et décliner le positionnement dans le **plan marketing touristique** de la Réunion
- A3. Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque **Iles Vanille**
- A4. Renforcer et capitaliser sur les **événementiels internationaux**

### B : « Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique »

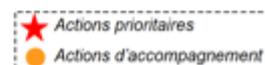
- B1. Améliorer et diversifier la **mobilité intérieure**
- ★ B2. **Faire aboutir les projets d'hébergement** et qualifier l'existant
- ★ B3. **Valoriser le label UNESCO** à travers l'aménagement de **grands sites majeurs**
- B4. Mettre en place une politique d'**aménagement de pôles touristiques**
- ★ B5. Engager une politique de **contrats de filières**
- B6. Structurer et mettre en réseau les territoires infra en **destinations complémentaires et solidaires**
- B7. **Conforter et développer le schéma d'accueil physique et numérique**

### C : « Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation »

- ★ C1. Développer, adapter et articuler les offres de **formation** pour le tourisme
- C2. Développer et valoriser les **démarches qualité** et marques-labels
- ★ C3. Soutenir et stimuler l'**innovation touristique**
- C4. Renforcer les **outils de médiation modernes** pour découvrir et expérimenter

### D : « Travailler ensemble »

- D1. S'appuyer sur un **pilotage régional efficace, innovant et partenarial** du tourisme
- D2. **Mobiliser les professionnels et habitants** dans le développement touristique
- D3. Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une **boîte à outils**





## Programme Opérationnel Européen 2014-2020 FICHE ACTION

Page 1



<b>Intitulé de l'action</b>	<b>3.05 Aides au développement des entreprises – Volet tourisme</b>
-----------------------------	---

<b>Axe</b>	Axe 3 Améliorer la compétitivité des entreprises
<b>Objectif thématique</b> (art. 9 Règ. général et Règ. FEDER)	OT 3 Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME), celle du secteur agricole (pour le FEADER) et celle du secteur de l'aquaculture et de la pêche (pour le FEAMP)
<b>Objectif Spécifique</b>	OS 6 Augmenter la création d'entreprises nouvelles, notamment dans les secteurs prioritaires (Tourisme)
<b>Priorité d'investissement</b> (art. 5 Règ. FEDER)	FED 3d Améliorer la compétitivité des PME : en soutenant la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'en s'engageant dans les processus d'innovation
<b>Intitulé de l'action</b>	3.05 Aides au développement des entreprises – Volet tourisme
<b>Guichet unique</b>	Entreprises et Développement Touristique (version 09/11/17)



## Programmes Opérationnels Européens 2014-2020 FICHE ACTION

Page 1



<b>Intitulé de l'action</b>	<b>3.16 Actions Collectives pour la conquête des marchés extérieurs</b>
-----------------------------	---

<b>Axe</b>	Axe 3 Améliorer la compétitivité des entreprises
<b>Objectif thématique</b> (art. 9 Règ. général et Règ. FEDER)	OT 3 : Améliorer la compétitivité des PME
<b>Objectif Spécifique</b>	Augmenter les parts de marché des entreprises, notamment dans les secteurs prioritaires (bioéconomie, tourisme, économie numérique)
<b>Priorité d'investissement</b> (art. 5 Règ. FEDER)	3d : Améliorer la capacité des PME : en soutenant la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'en s'engageant dans les processus d'innovation
<b>Intitulé de l'action</b>	3.16 Actions Collectives pour la conquête des marchés extérieurs
<b>Guichet unique / Rédacteur</b>	Entreprises et Développement Touristique 07,07,2015



## Programmes Opérationnels Européens 2014-2020 FICHE ACTION

Page 1



<b>Intitulé de l'action</b>	<b>3.17 Développement de la promotion touristique</b>
-----------------------------	---

<b>Axe</b>	Axe 3 : Améliorer la compétitivité des entreprises
<b>Objectif thématique</b> (art. 9 Règ. général et Règ. FEDER)	OT 3 : Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
<b>Objectif Spécifique</b>	Fed 3d : Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'en s'engageant dans le processus d'innovation
<b>Priorité d'investissement</b> (art. 5 Règ. FEDER)	Fed 3d : Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'en s'engageant dans le processus d'innovation
<b>Intitulé de l'action</b>	3.17 Développement de la promotion touristique
<b>Guichet unique / Rédacteur</b>	Entreprises et Développement Touristique 07,07,2015



**Programmes Opérationnels Européens** Page 1  
**2014-2020**  
**FICHE ACTION**



Intitulé de l'action	Aménagements et équipements de sites touristiques publics
----------------------	---

Axe	5 : Accentuer l'engagement de La Réunion dans un développement durable
Objectif thématique (art. 9 Règ. général et Règ. FEDER)	6 : Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation rationnelle des ressources
Objectif Spécifique	14 : Accroître l'attractivité touristique du territoire en valorisant le patrimoine naturel et culturel
Priorité d'investissement (art. 5 Règ. FEDER)	Fed 6 c : Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources : en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel
Intitulé de l'action	Aménagements et équipements de sites touristiques publics
Guichet unique	Entreprises et Développement touristique – 07/07/2015



**Programme Opérationnel Européen**  
**2014-2020**  
**FICHE ACTION**

Page 1



Intitulé de l'action	5.10 - Mise en tourisme du patrimoine culturel
----------------------	--

Axe	Axe 5	Accentuer l'engagement de La Réunion dans un développement durable
Objectif thématique (art. 9 Règ. général et Règ. FEDER)	OT 6	Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation rationnelle des ressources
Objectif Spécifique	OS 14	Accroître l'attractivité touristique du territoire en valorisant le patrimoine naturel et culturel
Priorité d'investissement (art. 5 Règ. FEDER)	FED 6c	Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources : en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel Mise en tourisme du patrimoine culturel
Intitulé de l'action	5.10	Mise en tourisme du patrimoine culturel
Guichet unique		Entreprises et Développement Touristique (version 09/11/17)

## **8. Pôle territorial 1**

Attractivité de la ville portuaire - développement urbain intégré aménagements productifs et innovants d'avenir - port de plaisance du futur - croissance bleue durable pour plus d'emploi et d'économie pour le territoire de la Côte Ouest

« Réinventer un nouvel art de vivre au fil de l'eau »



**PÔLE 1. Une offre de DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE**  
*spécialisée, durable, inclusive et de haute qualité*

*Elle agit pour structurer et organiser un tourisme bleu durable, visionnaire et spécialisé, intégré et associant les filères et la société civile.*

*« 8 pôles pour Inventer le tourisme de la croissance bleue : les Destinations Bleues, une démocratisation de l'accès à la connaissance des mers et aux activités aquatiques, nautiques, patrimoines, aux savoir-faire... »*





## OPERATION D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE PLAISANCE DE LA POINTE DES GALETS

PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPECIFIQUEMENT CONCERNEE	COÛT PREVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PREVISIONNEL
<b>AXE 1 : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE, REFECTION, MISE AUX NORMES</b>						
<b>Réalisation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) du port de plaisance (ancienne darse)</b>	Travaux de renouvellement de la totalité du réseau d'AEP selon un diagnostic technique de SAFEGE. Les fuites d'eau sur le vieux réseau existant sont actuellement énormes entraînant des coûts d'entretien et de consommation démesurés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste Etudes : Etude de Maîtrise d'Œuvre pour la réalisation du réseau AEP sur l'ensemble de l'ancienne darse Marché de Maîtrise d'œuvre notifié au BET VERDI le 16 / 04 / 19</li> <li>- Poste Travaux : Travaux de remise en état de l'ensemble du réseau AEP</li> </ul>	NON	NON	Etudes : 24 000 €  Travaux : 700 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude MOE : 2019</li> <li>Travaux : 2019-2020</li> </ul>
<b>Aménagements favorisant l'accueil de plus grosses embarcations (ancienne darse)</b>	Travaux de remise à neuf, mise en conformité et redimensionnement des ouvrages et équipements des infrastructures portuaires situés sur l'ancienne darse de plaisance (quai, pontons, pieux, augmentation ampérage bornes électriques, accessibilité PMR, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste Etudes : Etude de Maîtrise d'Œuvre pour la remise en état et la mise en conformité des ouvrages et équipements des infrastructures</li> <li>- Poste Travaux : Travaux de remise en état et de mise en conformité infrastructures portuaires</li> </ul>	NON	NON	Etudes : 95 000 €  Travaux : 860 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude MOE : 2019</li> <li>Travaux : 2020 – 1er semestre 2021</li> </ul>

<p><b>Gestion patrimoniale du port de la Pointe des Galets</b></p>	<p>Augmentation du tirant d'eau pour accueillir de plus grosses embarcations et sécuriser la navigation dans le bassin de l'ancienne darse de plaisance (opération ponctuelle sur une zone)</p>	<p>Réalisation d'un premier dragage d'urgence sur une zone identifiée comme dangereuse pour la navigation (Exutoire n°1)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation des sédiments</li> <li>- Levé bathymétrique.</li> <li>- Interprétations des analyses et préconisations d'intervention.</li> <li>- En fonction des résultats d'analyse, obtention autorisation exceptionnelle d'intervention auprès de la DEAL.</li> </ul> <p>Dragage de la zone via le marché à bons de commande « Dragage » du TCO.</p>	NON	NON	Etude et Travaux : 15 000 €	Etude et Travaux : 2019
	<p>Augmentation du tirant d'eau pour accueillir de plus grosses embarcations et sécuriser la navigation dans la totalité du bassin de l'ancienne darse de plaisance</p> <p>Poste Travaux : Réalisation du dragage de l'ancienne darse de plaisance</p>	<p>Poste Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation des sédiments</li> <li>- Levé bathymétrique</li> <li>- AMO « Etudes et montage dossiers règlementaires »</li> </ul> <p>⇒ Sur la base des analyses sédimentaires, définition des modalités de réalisation (dragage, devenir des matériaux extraits =&gt; décharges agréées, autres, ...)</p>	NON	NON	15 000 €	- Etudes : 2019 Travaux : 2020

		<p>- Validation des modalités opératoires et obtention des autorisations d'intervention (DEAL).</p> <p>Poste Travaux : Interventions effectuées dans le cadre du marché à bons de commande « Dragage » du TCO.</p>				
<b>Gestion et stockage des déchets</b>	<p>Etude pour la mise en place des équipements de gestion de déchets des ports de plaisance dans le cadre de la réalisation du « Plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison ».</p>	<p>Plan réglementaire issu de la directive européenne 2000/59/CE du 27 novembre 2000 et du décret n°2003/920 du 22 septembre 2003, portant transposition de la directive (politique communautaire visant à assurer la protection du milieu marin contre les pollutions liées au transport maritime).</p> <p>Directive qui a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· de permettre de disposer d'installations adaptées en termes de déchets</li> <li>· d'imposer aux navires de plus de 12 passagers une obligation d'information préalable du port sur leurs besoins en matière d'installations de réception</li> <li>· d'organiser et de planifier la réception des déchets et</li> </ul>	NON	OUI	?	2019/2020

		<p>résidus de cargaison</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· de mettre en place un mécanisme de financement incitatif, reposant sur le principe pollueur-payeur.</li> </ul> <p>Poste Etudes : Lancement d'une AMO pour faire un diagnostic et un dimensionnement d'équipements de collecte de déchets sur les ports de plaisance.</p>				
	Construction d'une zone de tri des déchets sur l'aire de carénage	<p>-Phase Etude / conception : MOE (analyse des solutions techniques et financières, demande de permis de construire et demande de raccordements aux réseaux).</p> <p>Phase réalisation : Travaux</p>	NON	NON	?	<p>- Etudes : 2020</p> <p>Travaux : 2021</p>
<b>Gestion patrimoniale du port de la Pointe des Galets</b>	Sécurisation des espaces publics par le déploiement de la vidéo-surveillance sur les 3 ports de plaisance	Etude (solution technique en cours de définition) et mise en place de caméras de surveillance sur l'emprise des DPP en vue de protéger les biens et les personnes + poste de centralisation des images + enregistrement et stockage des données	NON	NON	- Etudes : Travaux :	- Etudes : 2019 Travaux : 2020
	Valorisation des espaces publics techniques portuaires	Aménagement, revêtement des terrains à vocation technique	OUI Redevance d'occupation	NON	20 000 €	Travaux : 2019

	Mise en œuvre d'une signalétique directionnelle, d'information et de sensibilisation	Poste Etudes : · Plan d'enseigne commerciale · Jalonnement général · Information, sensibilisation  Poste Travaux :	NON	NON	- Etudes : 10 000 €  Travaux :	- Etudes : 2019  Travaux : 2020
<b>TOTAL AXE 1</b>						

PROGRAMME	OBJET	DESRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPECIFIQUEMENT CONCERNEE	COÛT PREVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PREVISIONNEL
<b>AXE 2 : VALORISATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE</b>						
Etude de faisabilité d'un port sec	<p>Au-delà des projets de dvpt d'infrastructures, nécessité de repenser le concept même de port et de développer le « port du futur » associant capacité à stocker et entretien des bateaux et chaine de services pour simplifier les usagers (lavage, avitaillement, ...).</p> <p>Recherche de la meilleure implantation d'un port à sec au niveau des terre-pleins de l'ancienne darse de plaisance (hangar 90, aire technique, ...) pour</p>	<p>Cette étude, innovante à l'échelle de l'île, permettra d'analyser la faisabilité commerciale, technique, financière, économique, et environnementale d'implantation d'un port à sec (benchmarking) et de vérifier la pérennité de l'équipement à long terme (gestion publique ou privée).</p>	<p>OUI : recettes liées à la redevance d'occupation du Domaine Publique Portuaire (loyer)</p>	NON	15 000 €	<p>- Etude : 2019-2020</p> <p>Pour info Travaux &gt;2021-2022</p>

	faire face à la pénurie d'anneaux (longue liste d'attente).					
<b>Etude de faisabilité économique et touristique pour la valorisation du terrain Météo France</b>	<p>Définition concertée avec la Mairie du Port d'un programme d'aménagement du terrain Météo France intégrant pour partie un appel à projet économique et une opération publique (esplanade, aire de pique-nique).</p> <p>Ce site pourrait se prêter essentiellement aux activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· café / snack-bar / restaurant projet « bars à vue »</li> <li>· Commerces</li> <li>· Yacht club</li> <li>· Esplanade publique (promenade piétonne avec vue sur le port en encorbellement)</li> </ul> <p>Aire de pique-nique publique.</p>	<p>Analyse de la faisabilité technique et financière</p> <p>Programmation et phasage des travaux</p>	<p>OUI : recettes liées à la redevance d'occupation du DPP (loyer) uniquement pour la partie « activités économiques »</p>	NON	20 000€	<p>- Etude : 2019-2020</p> <p>- Pour info Travaux &gt; 2021-2022</p>

<p><b>Programmation d'aménagement global du port de plaisance (ancienne et nouvelle darses)</b></p>	<p>Définition du programme d'aménagement sur les espaces du Domaine Public Portuaire aujourd'hui vacants (ex terrain Leclerc, Ex terrain Varangue des Docks, terrains à côté de la capitainerie) et optimisation des espaces occupés (aire technique, bâtiment Le Forban, ...).</p> <p>La programmation d'aménagement déterminera la vocation des différents espaces, leurs besoins et la nature des usages qui en seront fait, et évaluera le fonctionnement des sites et les éléments qui les constitueront.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation d'aménagement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>· Diagnostic partagé des sites et identification des besoins</li> <li>· Définition des invariants du projet ;</li> <li>· Proposition de scénarios d'aménagement des sites</li> <li>· Rédaction du programme détaillé d'aménagement.</li> </ul> </li> <li>- Le programme d'aménagement servira de base :             <ul style="list-style-type: none"> <li>· à la consultation des maitres d'œuvre pour la réalisation des projets</li> </ul> </li> </ul> <p>au lancement d'appels à projets</p>	<p>OUI : recettes liées à la redevance d'occupation du Domaine Publique Portuaire (loyer)</p>	<p>OUI / NON selon les équipements programmés</p>	<p>40 000 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes (programmation + MOE) : 2019-2020</li> <li>- Pour info Travaux &gt; 2021-2022</li> </ul>
<p><b>TOTAL AXE 2</b></p>						

## OPERATION D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE PLAISANCE DE SAINT-LEU

PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPECIFIQUEMENT CONCERNEE	COÛT PREVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PREVISIONNEL
<b>AXE 1 : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE, REFECTION, MISE AUX NORMES</b>						
Gestion patrimoniale du port de Saint-Leu	Enlèvement et évacuation du sable de la plage éphémère située à l'embouchure de la ravine Grand-Etang au sud du port de plaisance	<p>Poste Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude du curage de la plage éphémère (rapport CASAGEC OI, février 2019) : Caractérisation des sédiments de la plage, détermination du protocole opératoire d'extraction et d'évacuation des sédiments, propositions de scénarios de rechargement de plages, incidences du projet, mesures d'accompagnement.</li> <li>- Validation du protocole opératoire pour recharger les plages réceptrices en érosion situées au nord de la ravine Fontaine et au sud du site du Four à Chaux (Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle Marine, DEAL).</li> </ul> <p>Poste Travaux : Curage de la plage éphémère puis ré engraissement de deux</p>	NON	NON	- Etudes : 6 000€  Travaux : 80 000 €	- Etudes : 1er semestre 2019  - Travaux : 2ème semestre 2019

		plages en situation d'érosion (nord de la ravine Fontaine, sud du Four à Chau).				
	<b>Augmentation du tirant d'eau dans le bassin du port de Saint-Leu</b>	- Réalisation du dragage du port (autorisation par arrêté préfectoral) concomitamment au remplacement du système de mouillage et d'amarrage. Travaux effectués dans le cadre du marché à bons de commande « Dragage » du TCO.	NON	NON	50 000 €	Travaux : 4ème trimestre 2019
	<b>Remise à neuf du système de mouillage et d'amarrage du port de Saint-Leu</b>	Travaux de remise à neuf complet du système de mouillage et d'amarrage (corps-morts, chaine-mère, chaine-fille, anneaux d'amarrage, numérotation des emplacements)	NON	NON	135 000 €	Travaux : 4ème trimestre 2019
	<b>Sécurisation des espaces publics par le déploiement de la vidéo-surveillance sur les 3 ports de plaisance</b>	Etude (solution technique en cours de définition) et mise en place de caméras de surveillance sur l'emprise des DPP en vue de protéger les biens et les personnes + poste de centralisation des images + enregistrement et stockage des données	NON	NON	- Etudes : Travaux :	- Etudes : 2019 Travaux : 2020
	<b>Gestion des accès et du stationnement sur le port de plaisance par la mise en place de bornes d'accès</b>	Limitation des accès depuis la rue Cie des Indes et du stationnement sur le DPP aux seuls usagers du port +	NON	NON	50 000 €	Travaux : 2019/2020

		secours. Contrôle via une borne d'accès (télécommande, GSM, ...)				
	<b>Aménagement d'une zone d'accès sur la contre-digue nord du port et mise en valeur de l'espace</b>	Pose d'un revêtement sur la contre-digue afin d'accéder au pied du phare <b>A détailler</b>	NON	NON	<b>30 000 €</b>	Travaux : 2019/2020
<b>TOTAL AXE 1</b>					<b>351 000 € (hors vidéo)</b>	

PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPECIFIQUEMENT CONCERNEE	COÛT PREVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PREVISIONNEL
<b>AXE 2 : INFRASTRUCTURES PORTUAIRES</b>						
<b>Réaménagement des infrastructures terrestres et maritimes et extension du port de Saint-Leu  (Externalisation via SPL Maraina)</b>	Projet d'extension et de réaménagement du port : 22 240 m <sup>2</sup>  <b>Réalisation d'infrastructures maritimes :</b> - Construction d'une nouvelle digue et confortement des digues existantes - Creusement des bassins - Réalisation des pontons, quais - Réalisation d'une nouvelle cale de mise à l'eau	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL Maraina (notification en décembre 2018)  <u>Poste Etudes :</u> - Maîtrise d'œuvre notifiée à SAFEGE en novembre 2018 - Etudes complémentaires nécessaires en vue d'un calibrage et d'une délimitation physique du chenal de navigation pour avoir une vision globale du fonctionnement du secteur : · <u>Levés topographiques et bathymétriques :</u>	OUI	OUI  Amodiation plan d'eau (241 anneaux) : 193 000 €/an (800€ en moyenne)  <b>Aire de carénage :</b>  <b>Mise à l'eau :</b>	Coût global estimé : 14 M €	Etudes : 2019-2021  - Travaux : 2022-2024

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calibrage et délimitation du chenal d'accès au port</li> </ul> <p><b>Réalisation d'infrastructures terrestres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du front de mer, promenade piétonne et aménagements paysagers</li> <li>- Aire de stationnement et zone de carénage éclairée avec récupérations des eaux souillées</li> <li>- Création d'une zone de récupération des déchets (zone de tri)</li> <li>- Amélioration des réseaux et desserte des quais</li> </ul> <p>Signalétiques directionnels et d'information (usagers et grand public)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <u>Analyse écologique du chenal</u> :</li> <li>· Présentation de l'opération aux administratifs de la Réserve Naturelle Marine et à la DEAL</li> <li>· <u>Etude hydrodynamique sédimentaire et courantologique</u></li> </ul> <p>⇒ Sur la base des 3 études, définition de la nature et de l'ampleur des travaux de calibrage du chenal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination environnementale</li> </ul> <p>Demande de modification de l'arrêté autorisant les travaux d'extension du port pour prendre en compte le calibrage du chenal</p> <p><u>Poste Travaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructures maritimes et terrestres</li> </ul> <p>Mise en œuvre des mesures environnementales</p>				
<p><b>Rémunération du Mandataire (SPL Maraiña)</b></p>	<p>Mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL Maraiña</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>366 000 €</p>	
<p><b>TOTAL AXE 2</b></p>				<p><b>18 000 000</b></p>	

## OPERATION D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE SAINT-GILLES-LES-BAINS

PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPECIFIQUEMENT CONCERNEE	COÛT PREVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PREVISIONNEL
<b>AXE 1 : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE, REFECTION, MISE AUX NORMES</b>						
<b>Travaux d'urgence de mise en sécurité</b>	- Travaux non réalisés par la CCIR Nouvelles interventions rajoutées depuis la mise en demeure en concertation avec les amodiataires	- Pas d'études nécessaires. - Travaux réalisés à partir des marchés à bons de commande du TCO. Travaux sur les blocs sanitaires, les parkings (revêtement, marquage au sol, délimitation zone de circulation / stationnement), dépose de plots et poteaux gênant, reprise des enrobés sur les quais, création d'une aire de livraison, cale de mise à l'eau, éclairage public, fuites AEP, garde-corps/main courante, gestion et stockage des déchets*(Cf. action spécifique ci-dessous), ...)	NON	NON	300 000 €	- Début des travaux : à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2019  Fin des travaux : 2020
<b>Travaux d'urgence de valorisation touristique des espaces publics du port dans l'attente des gros travaux</b>	Valorisation des espaces publics très dégradés (vitrine touristique du port)	- Pas d'études nécessaires. - Travaux réalisés à partir des marchés à bons de commande du TCO Embellissement des espaces publics (cheminements	NON	NON	100 000 €	- Début des travaux : à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2019 Fin des travaux : Fin 2020

		piétons, aménagements paysagers, ...).				
<b>Gestion et stockage des déchets</b>	Construction de 2 locaux poubelles réfrigérés pour les amodiataires du port (hors déchets poissons) avec contrôle d'accès pour les bacs roulants des déchets ménagers et assimilés (restaurants)	- <u>Phase Etude / conception</u> : MOE (analyse des solutions techniques et financières, demande de permis de construire et demande de raccordements aux réseaux). - <u>Phase réalisation</u> : Travaux	NON	NON	300 000 €	- Etude de MOE + Permis de construire : 2019 - 2020 - Travaux : 2020
	Expérimentation sur la valorisation des sous-produits de pêche	Construction d'une chambre froide (partenariat VALOBIO)	NON	OUI	15 000 €	Expérimentation : 2020
	2 opérations innovantes à l'échelle de la Réunion					
<b>Gestion patrimoniale du port de Saint-Gilles</b>	Augmentation du tirant d'eau dans le chenal de navigation afin d'accueillir de plus grosses embarcations (activités touristiques) dans de meilleures conditions	Réalisation des dragages en zone autorisée :  - 1 <sup>er</sup> dragage : Réalisé avec succès dans la 2 <sup>ème</sup> quinzaine de mai 2019, en concertation étroite avec les amodiataires, les services de la DEAL et la commune 2 <sup>ème</sup> dragage en 2019 : A caler en fonction des événements survenus durant l'hiver austral	NON	NON	130 000 €	2019
	Déplacement des blocs rocheux entravant la navigation en l'entrée du port	Opération réalisée avec succès dans la 2 <sup>ème</sup> quinzaine de mai 2019	NON	NON	42 000 €	2019

<p>Elargissement de la zone de dragage autorisée à l'avant-port</p> <p><u>Poste Etudes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation des sédiments</li> <li>- Levé bathymétrique</li> <li>- AMO Etudes et dossiers réglementaires</li> <li>- Autorisations DEAL</li> </ul> <p><u>Poste travaux :</u> Réalisation du dragage de l'avant-port</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la base des analyses sédimentaires, définition des modalités de réalisation (dragage, devenir des matériaux extraits =&gt; décharges agréées, autres, ...)</li> <li>- Validation des modalités opératoires et obtention des autorisations d'intervention.</li> </ul> <p>Travaux effectués dans le cadre du marché à bons de commande « Dragage » du TCO.</p>	NON	NON	<p>- Etudes : 25 000 €</p> <p>Travaux : 100 000 € (voire plus si mise en décharge agréée)</p>	<p>- Etudes : 2019</p> <p>Travaux de dragage : Fin 2019-2020</p>
<p>Sécurisation des espaces publics par le déploiement de la vidéo-surveillance sur les 3 ports de plaisance</p>	<p>Etude (solution technique en cours de définition) et mise en place de caméras de surveillance sur l'emprise des DPP en vue de protéger les biens et les personnes + poste de centralisation des images + enregistrement et stockage des données</p>	NON	NON	<p>- Etudes :</p> <p>Travaux :</p>	<p>- Etudes : 2019</p> <p>Travaux : 2020</p>
<b>TOTAL AXE 1</b>				<b>1 000 000</b>	<b>(hors vidéo surveillance)</b>

PROGRAMME	OBJET	DESRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPECIFIQUEMENT CONCERNEE	COÛT PREVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PREVISIONNEL
<b>AXE 2 : INFRASTRUCTURES PORTUAIRES</b>						
<b>Réhabilitation des infrastructures portuaires (digues, pontons, quais, réseaux, accessibilité PMR) (Externalisation via SPL Maraiïna)</b>	<b>Poste Etudes</b> - Maitrise d'œuvre - Etudes techniques (levés topo et bathy, diagnostic technique, AMO réglementaire et environnementale, CSPS, géotechnique, contrôleur externe, ...) Suivis scientifiques avant, pendant et après travaux	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL Maraiïna  - Levés topographiques et bathymétriques - Evaluation technique des infrastructures et élaboration d'un schéma stratégique de gestion du patrimoine portuaire (Diagnostic technique détaillé des infrastructures) - Mission classique de MOE Etudes et procédures réglementaires	NON		977 000 €	- Levé topo et bathy : 2019 - Diagnostic technique des infras : 2019-2020 - Désignation MOE : fin 2020 - AVP / PRO / DCE : 2021 / 2022
	<b>Poste Travaux :</b> Selon programme d'actions et phasage des interventions	Durée : 12 mois hors aléas Programme de travaux établi sur la base de l'évaluation technique des infrastructures portuaires Phasage des interventions à court, moyen et long termes.	NON		3 856 000 €	- Début travaux : 1er semestre 2022  Fin travaux : 2023
	<b>Rémunération du Mandataire (SPL Maraiïna)</b>		NON		212 500€	2019 - 2023
<b>Pour mémoire :</b>	Aide au montage du	Programme :	NON	OUI	Co financement	2020

<p><b>Accompagnement du CRPMEM</b></p>	<p>dossier de demande de subvention FEAMP</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Machine à glace</li> <li>· Stockage et valorisation des déchets de poissons</li> <li>· Portique de manutention</li> </ul> <p>Pontons pêcheurs pour regroupement des professionnels</p>			<p>TCO</p>	
<p><i>Pour mémoire :</i></p> <p><b>PRU Saint-Gilles : Requalification des voies et espaces publics de Saint-Gilles (et des entrées de port)</b></p> <p>(MOE : SETEC, INCOM, Cie du Paysage)</p>	<p><b>Liaison entre le centre ville de Saint-Gilles les Bains (place Julius Benard) et le port de saint-Gilles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de la place Julius Bénard et de la place du port (en vis-à-vis, côté aire technique)</li> <li>- Requalification de l'aire technique et de la grande zone de stationnement</li> <li>- Reconstruction de la passerelle</li> </ul> <p>Valorisation des berges de la ravine Saint-Gilles</p>	<p>Projet porté par la Mairie de Saint-Paul en concertation étroite avec le TCO (lien avec le développement du port, la requalification des entrées du port et la valorisation de l'aire technique).</p>	<p>NON</p>			<p>Etat d'avancement : Stade DCE</p>
<p><b>TOTAL AXE 2</b></p>					<p><b>5 045 500</b></p>	

Autres projets évoqués lors des différents COPILS du TCO :

- Le projet de Port Center (Le Port)
- Le projet des Portes de l'Océan (Le Port)

## **9. Pôle territorial 2**

Mise en tourisme bleu nautique et aquatique de la destination bleue inclusive Grand Stade Bleu Nautique® - démocratiser l'accès aux activités : « Routes Bleues® Nautiques et nouvelles expériences aquatiques »

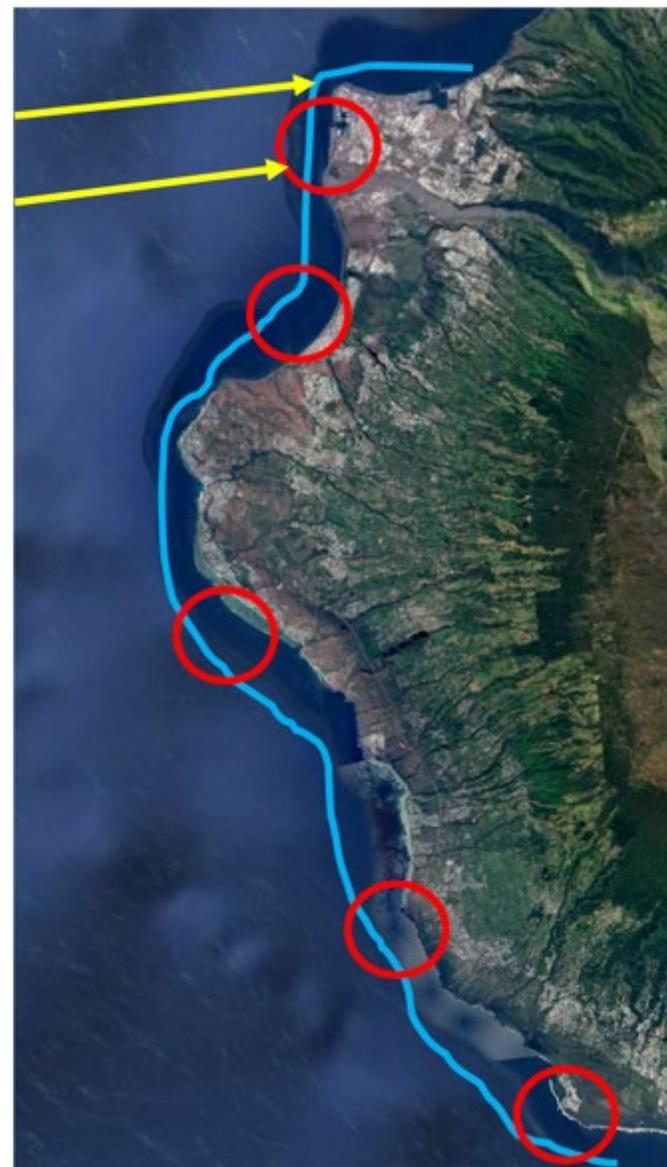
## LES 7 PILIERS DU GRAND STADE BLEU NAUTIQUE



## Mettre en tourisme le littoral par les Routes Bleues Nautiques® et les Grands Stades Bleus Nautiques®

**ROUTES BLEUES NAUTIQUES**  
(CROISIÈRES & CABOTAGES)

**GRANDS STADES BLEUS NAUTIQUES**  
(ACTIVITÉS NAUTIQUES- AQUATIQUES & SUBAQUATIQUES)



## LE GRAND STADE BLEU NAUTIQUE

### La création du Grand Stade Bleu Nautique® :

1. favorise l'accessibilité, le développement et la démocratisation des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques à destination de la population locale et des clientèles touristiques.
2. permet une meilleure lisibilité et accessibilité aux activités nautiques, aquatiques et subaquatiques.
3. permet de réunir l'ensemble des acteurs touristiques du nautisme, de la plaisance et collectivités locales autour d'un projet commun.
4. vise la création d'une offre qualifiée d'excellence, la création de services et de prestations de qualité en adéquation avec l'identité de la destination.
5. permet une meilleure communication et commercialisation des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques des prestataires pour plus d'économie au profit des entreprises locales.
6. permet à la destination du TCO une mise en réseau des acteurs plus forte, la mutualisation des outils de communication dans une stratégie de co-branding entre ses entreprises et la marque Cap à l'Ouest.
7. favorise les investissements productifs du Territoire de la Côte Ouest pour une plus grande pratique des activités nautiques et aquatiques, au profit des prestataires de cette destination.



PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉE	COÛT PRÉVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PRÉVISIONNEL
<p><b>Les Grands Stades Nautiques®</b></p>	<p>La création des Grands Stades Bleus Nautiques®</p>	<p>1. favorise l'accessibilité, le développement et la démocratisation des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques à destination de la population locale et des clientèles touristiques.                  2. permet une meilleure lisibilité et accessibilité aux activités nautiques, aquatiques et subaquatiques.                  4. vise la création d'une offre qualifiée d'excellence, la création de services et de prestations de qualité en adéquation avec l'identité de la destination.                  5. permet une meilleure communication et commercialisation des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques des prestataires, pour plus d'économie au profit des entreprises locales.                  6. permet à la destination du TCO une mise en réseau des acteurs plus forte, la mutualisation des outils de communication dans une stratégie de co-branding entre ses entreprises et la marque Cap à l'Ouest.</p>	<p>Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage</p>	<p>Non</p>	<p>Entre 15 000 et 50 000 €* par Grand Stade Bleu Nautique                  *Cet estimatif devra être affiné en fonction des équipements touristiques nécessaires sur chaque Grand Stade Bleu Nautique.</p>	<p>2019-2022</p>

<p><b>Cluster des filières du Tourisme Bleu / Contrat de filières</b></p>	<p>Création et animation d'un contrat de filières sous forme de DLAL autour des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques dans le cadre des investissements liés à chaque Grand Stade Bleu Nautique</p>	<p>Création d'un groupe d'entreprises autour des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques dans le cadre de la création d'offres et de produits touristiques nautiques</p>	<p>Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage</p>	<p>Non</p>	<p>50 000 €* *Cet estimatif devra être affiné en fonction du nombre de prestataires voulant intégrer le cluster des filières du Tourisme Bleu. Ce Cluster des filières du Tourisme Bleu sera en étroite relation avec les Grands Stades Bleus Nautiques, Les Routes Bleues et le Fab Lab Nautic</p>	<p>2019-2022</p>
<p><b>Fab Lab Nautic</b></p>	<p>Création et animation du 1<sup>er</sup> Fab Lab Nautic des Outre-mer</p>	<p>Faire du Territoire de la Côte Ouest un espace innovant en matière de produits dédiés à la pratique des activités nautiques</p>	<p>A définir</p>	<p>Non</p>	<p>A définir en fonction des installations nécessaires à réaliser</p>	<p>Étude 2019-2020 Réalisation 2020-2024</p>
<p><b>Flotte Collective</b></p>	<p>Achat d'une flotte collective</p>	<p>Achat d'une flotte collective pour faciliter l'accessibilité à la mer pour la population locale et les clientèles touristiques. La gestion de ces flottes collectives sera donnée aux différents clubs de voile (base 3) du TCO</p>	<p>Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage</p>	<p>Non</p>	<p>70 000 € par bateau* 5 bateaux pour clubs de voile soit 350 000 € par flotte collective</p>	<p>2019-2020 : 1 flotte collective test. 2021-2023 : Développement du modèle</p>
<p><b>Les Routes Bleues® en mer</b></p>	<p>Les Routes Bleues® concrétisent la naissance d'un nouveau territoire de projets.</p>	<p>Les routes Bleues® vont mettre en scène, en connaissance et en culture l'identité de la commune du Port sous forme d'une itinérance douce et culturelle durable en mer (plaisance, croisières, loisirs nautiques) et à terre le long du</p>	<p>Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage</p>	<p>Oui par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local</p>	<p>Entre 20 000 et 75 000 €* *Cet estimatif devra être affiné en fonction du nombre de Routes Bleues</p>	<p>2019-2022</p>

		littoral et vers les portes du Parc national de la Réunion (à pied, en vélos, vélos électriques, voitures électriques, transports collectifs) à départ du port de plaisance				
<b>Réhabilitation des anciennes marines</b>	Faire des anciennes marines du TCO des lieux d'accostage	Faire des anciennes marines du TCO des lieux d'accostage pour le développement du cabotage et des activités nautiques sur le littoral du TCO	A définir	Non	A définir	Étude 2019-2020 Réalisation 2021-2024
<b>Zones de Mouillage Organisé</b>	Créer des Zones de Mouillage Organisé	Créer des Zones de Mouillage Organisé pour le développement du cabotage et des activités nautiques sur le littoral du TCO	Définir le mode de gestion	Non	A définir	Étude 2019-2020 Réalisation 2021-2024
<b>Bassins de baignade</b>	Création des bassins de baignade	Création des bassins de baignade	A définir	Non	A définir	Le chronogramme de réalisation sera défini en suivant la modification du SAR et du SMVM
<b>Piscine en mer (lagon)</b>	Création d'une piscine naturelle en mer (lagon)	Faciliter l'apprentissage à la natation pour la population locale (enfants et adultes)	A définir	Non	A définir	Étude 2019-2020 Réalisation 2020-2022
<b>Développement de la petite croisière / cabotage</b>	Création de partenariats publics/privés pour développer la petite croisière / cabotage sur le TCO	Création de partenariats publics/privés pour développer la petite croisière / cabotage sur le TCO afin d'équiper les bateaux de promenade de Technologies de l'Information et de la Communication pour valoriser le	Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage	Oui par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	Entre 20 000 et 50 000 €* *Cet estimatif est par partenaire	Étape test 2020 (1 ou 2 prestataires) Développement sur l'ensemble des prestataires 2020-2023

		patrimoine naturel et culturel du TCO auprès des clientèles touristiques				
<b>Événement nautique international</b>	Création d'une course internationale	Création d'une course internationale dans le modèle (Route du Rhum) au départ de Métropole vers La Réunion et en passant par les îles de l'océan Indien	A définir	Non	A définir	A définir
<b>Attractivité des plages</b>	Faire des plages des lieux de vie et d'activités nautiques	Investir sur les plages en équipements et matériels favorisant la pratique des activités de loisirs et d'art de vivre (parcours santé, tables de pique-nique, terrain de jeu pour les enfants, terrain de volley, de beach-soccer...)	Pour les prestataires touristiques gestionnaires mais pas pour le Maître d'ouvrage	Non	A définir	Étude 2019-2020 Réalisation 2020-2022
<b>Pesca'Odyssea</b>	Élever la pêche au titre de patrimoine local	Mettre en place un programme d'actions pour élever la pêche au titre de patrimoine local. La stratégie « Pesca Odyssea » - selon nos 4 axes qui sont inscrits dans le Livre Bleu Odyssea 20/20 à paraître : Axe 1 : Les Pêcheurs et leurs savoir-faire - métiers - traditions (valeurs sociales/ sociétales, patrimoniales et culturelles) Axe 2 : les produits de la pêche, déclinaisons des poissons par saison de pêche et techniques de pêche. Axe 3 : la mise en cuisine et savoir-faire gastronomique des poissons et des produits de la mer	Pour les pêcheurs	Oui par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	50 000 €* *Cet estimatif devra être affiné en fonction du nombre de pêcheurs voulant participer	2020-2022 : phase 1 2022-2024 : phase 2

		<p>(recette - cuisine traditionnelle, grands chefs...)</p> <p>Axe 4 : les modèles économiques et de distribution - volet économie touristique (Route Bleue : balades, produits groupes pescatourisme - adresses recommandées comme les restos, les sites...),</p> <p>la mise en distribution : circuits courts - événements, cuisine - restaurants, présence des pêcheurs/produits dans les événements existants, innovations numériques et culturelles autour de la pêche...)</p>				
<b>Classes de mer</b>	Développement des classes de mer	<p>Pour favoriser la connaissance de la mer en termes culturels, patrimoniaux, environnementaux et de pratiques nautiques pour les enfants du TCO</p>	Non	Oui par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	<p>Travail avec l'éducation nationale 2019-2020.</p> <p>Mise en place 2021</p>

## **10. Pôle territorial 3**

Accueil - qualité - médiation des patrimoines - offres - produits - services :  
Maison de la Mer & du Tourisme Bleu®

## LA MAISON DE LA MER ET DU TOURISME BLEU®

ESPACE NUMÉRIQUE ET MULTIMÉDIA DE VALORISATION TOURISTIQUE CULTURELLE, PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE

### PRINCIPES ET CRITÈRES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DU TOURISME BLEU® DANS LES MODÈLES ET LABEL EUROPÉEN ODYSSEA®

La Maison du Tourisme Bleu® a pour vocation d'être un pôle d'accueil touristique et de valorisation de la destination, par la mise en place d'outils numériques innovants afin de répondre aux attentes des populations et des clientèles (plaisanciers, croisiéristes, vacanciers, résidents...).

Cet aménagement a pour vocation de devenir sur les destinations Odyssea, l'épicentre de l'information touristique, historique, culturelle, patrimoniale, gastronomique, nautique, maritime..., une étape incontournable pour la population et des clientèles pour assurer une montée en gamme, une signature authentique qui valorise et distribue les offres, produits et services touristiques de chaque destination.

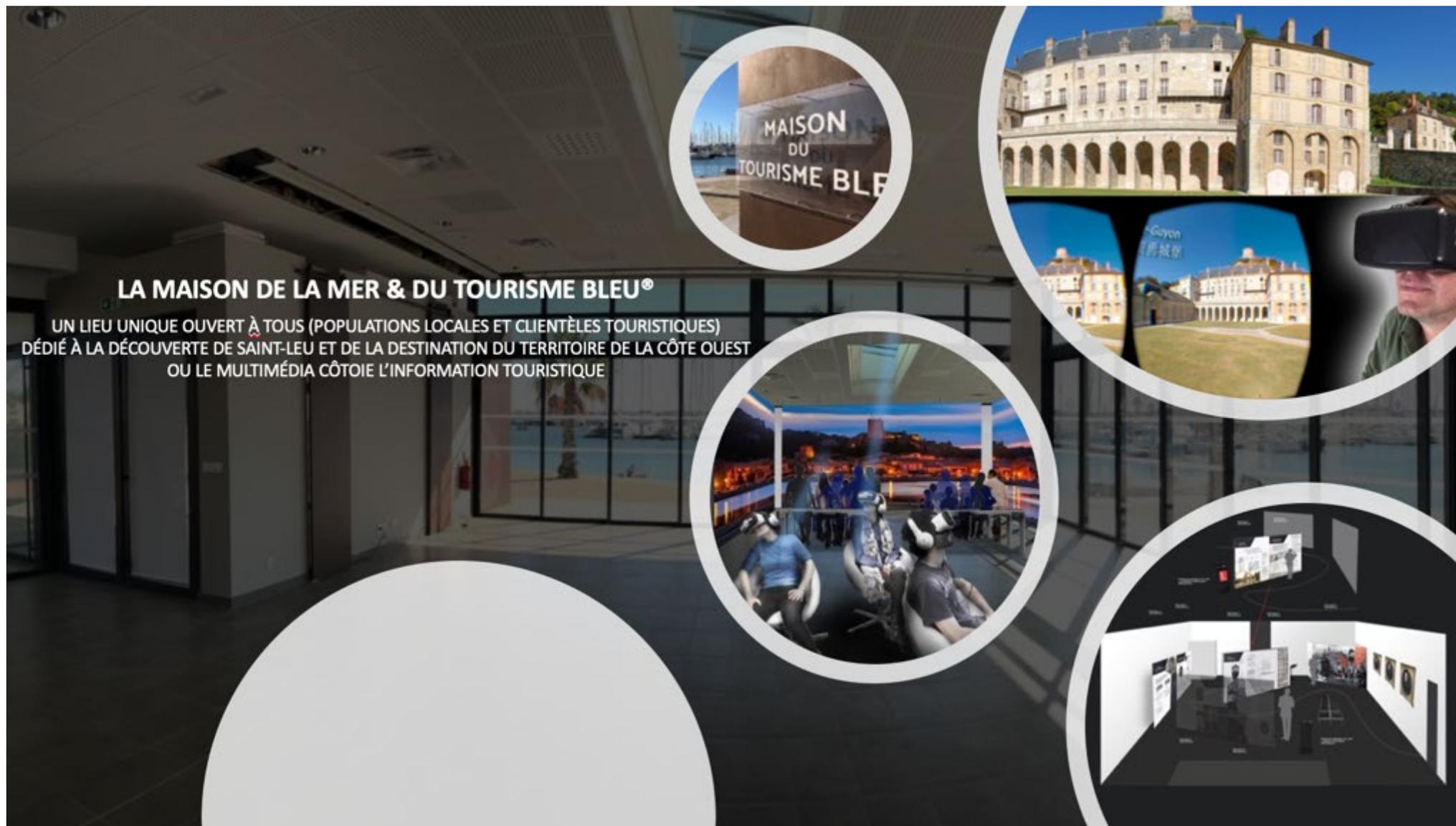
Ce pôle structurant permet d'optimiser le séjour des voyageurs et leur itinérance en les orientant vers les plus belles découvertes en mer et à terre de chaque destination, par de la médiation numérique (vidéo, casques de réalité augmentée...).

Au sein d'un espace portuaire repensé, la commune de Saint-Leu pourrait devenir une étape essentielle du tourisme sur le Territoire de la Côte Ouest en étant la première Maison du Tourisme Bleu de La Réunion.

Dans sa stratégie initiée de requalification de son port de plaisance, la Ville de Saint-Leu pourrait créer une nouvelle centralité touristique de sa ville autour de son port de plaisance – de la Maison du Tourisme Bleu et de son Bureau d'Information Touristique.







PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF				
<p><b>Les Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu</b></p>	<p>Création d'un espace muséographique pour une mise en tourisme expérientielle de la destination Territoire de la Côte Ouest (matériel, outils et contenus muséographiques et scénographiques de valorisation patrimoniale, culturelle, environnementale, gastronomique...)</p>	<p>La Maison du Tourisme Bleu® a pour vocation d'être un pôle d'accueil touristique et de valorisation de la destination par la mise en place d'outils numériques innovants, afin de répondre aux attentes des populations et des clientèles (plaisanciers, croisiéristes, vacanciers, résidents...).</p> <p>Cet aménagement a pour vocation de devenir sur la destination Le Port / Territoire de la Côte Ouest, l'épicentre de l'information touristique, historique, culturelle, patrimoniale, gastronomique, nautique, maritime..., une étape incontournable pour la population et les clientèles pour assurer une montée en gamme, une signature authentique qui valorise et distribue les offres, produits et services touristiques de chaque destination.</p> <p>Ce pôle structurant permet d'optimiser le séjour des voyageurs et leur itinérance, en les orientant vers les plus belles découvertes en mer et à terre de chaque destination par de la médiation numérique (vidéo, casques de réalité augmentée...).</p> <p>Au sein d'un espace portuaire repensé, la commune du Port pourrait devenir une étape essentielle du tourisme sur le Territoire de la Côte Ouest.</p>				
	<p><b>DESCRIPTIF</b></p>	<p><b>RECETTES ATTENDUES</b></p>	<p><b>PÊCHE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉE</b></p>	<p><b>COÛT PRÉVISIONNEL EN € TTC</b></p>	<p><b>PLANNING PRÉVISIONNEL</b></p>	
	<p>Saint-Leu</p>	<p>Réalisation de la Maison de la Mer et du Tourisme Bleu à l'actuelle capitainerie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureau d'information touristique</li> <li>- Espace de valorisation de l'artisanat et de l'activité de pêche traditionnelle (pêcheurs, produits de la pêche, techniques de pêche...)</li> <li>- Local de vente de poissons</li> </ul> <p>A définir</p> <p>Oui, par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local</p> <p>3,15 M €</p> <p>Etudes : 2ème semestre 2019</p> <p>Travaux : Installations provisoires : fin 2019 - début 2020 Construction Maison du Tourisme Bleu : 2020 / 2021</p>				

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace réservé aux pêcheurs professionnels et plaisanciers (box pêcheurs, sanitaires, espace de convivialité)</li> <li>- 3 locaux commerciaux (shipchandler, réparation navale, location de bateaux, glacier/salon de thé...)</li> <li>- Restaurant mettant en valeur les produits locaux et issus de la pêche</li> <li>- Capitainerie</li> </ul> <p>Emprise : 1830 m<sup>2</sup></p>				
	Saint-Gilles	Réalisation de la Maison de la Mer et du Tourisme au village touristique de Saint-Gilles	A définir	Oui, par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	Étude 2019 - 2020 Investissement 2021-2023
	Le Port	A définir (les grandes maisons historiques)	A définir	Oui, par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	Étude 2019 - 2020 Investissement 2021-2023

PROGRAMME	OBJET	DESRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉE	COÛT PRÉVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PRÉVISIONNEL
<b>Valorisation paysagère et culturelle des abords de la Maison de la Mer et du Tourisme Bleu</b>	Valoriser l'identité locale patrimoniale et paysagère locale	Faire des abords des Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu de Saint-Leu, Saint-Gilles et Le Port des espaces de valorisation patrimoniale (Bateaux patrimoines, Land'Art, Rambla Culturelle...) et paysagère de la Réunion	Non	Oui, par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	Étude 2019 - 2020 Investissement 2021-2023

## **11. Pôle territorial 4**

Écotourisme & mobilité douce - préserver et valoriser la biodiversité -  
L'écotourisme bleu® Odyssea Protect®

Créer un plan de la mobilité douce qui vise aussi une meilleure connectivité entre les sites touristiques et les entreprises des villes-ports et de leur hinterland.  
Mettre en place une stratégie de co-gestion de la biodiversité, des paysages, co-production du passeport vert des éco-gestes et pratiques responsables.

## FAIRE DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST UNE DESTINATION PILOTE EN MATIÈRE D'ÉCOTOURISME, DE SLOW TOURISM, DE PROTECTION ET DE VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT & DE LA BIODIVERSITÉ

### CRÉER UNE CONNECTIVITÉ ZÉRO ÉMISSION DE CO<sub>2</sub> ENTRE LES SITES ET LES ENTREPRISES DES VILLES-PORTS ET DE L'HINTERLAND, POUR UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE SOLIDAIRE ET PARTAGÉE



**L'ECO-GARE ODYSSEA PROTECT**  
Passez en mode éco-responsable  
Pour découvrir tout Gruissan et son Terroir

Solo et Nissan LEAF 100% électrique  
partenaires : Renault, Peugeot, Citroën, Opel

zéro Emission | Responsabilité | Responsabilité territoriale

**VELO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

**BALADE ACCOMPAGNÉE À VELO ÉLECTRIQUE**

Boulevard Pech Maynaud - 11430 - GRUISSAN  
Tel : +33 4 68 49 09 00  
Email : office.tourisme@gruissan-mediterranee.com

**GYROPODE SEGWAY**

**VISITE EN GYROPODE SEGWAY - CIRCUIT DÉCOUVERTE**

Boulevard Pech Maynaud - 11430 - GRUISSAN  
Tel : +33 4 68 49 09 00  
Email : office.tourisme@gruissan-mediterranee.com

**VISITE EN GYROPODE SEGWAY - CITY TOUR ODYSSEA**

Boulevard Pech Maynaud - 11430 - GRUISSAN  
Tel : +33 4 68 49 09 00  
Email : office.tourisme@gruissan-mediterranee.com



**Gruissan Ecogare**  
Balades et Itinéraires Touristiques

**LOUEZ-MOI**

Boulevard Pech Maynaud - 11430 - GRUISSAN  
Tel : +33 4 68 49 09 00  
Email : office.tourisme@gruissan-mediterranee.com

**VTT & VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

**LANGUEDOC VTT EVASION**

11430 - GRUISSAN  
Mob : +33 6 24 69 75 10  
Email : hugel@languedocvtt.com

**L2S - FAT BIKE ÉLECTRIQUE**

Parking Pech Maynaud - 11430 - GRUISSAN  
Mob : +33 6 81 23 07 83  
Email : L2S@fatbike.com

**VOYAGEZ RESPONSABLE**  
Un autre Gruissan s'offre à vous

**PRATIQUEZ L'ÉCOTOURISME À GRUISSAN : NATURE, CULTURE, DÉCOUVERTE, RESPECT... AU CŒUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE**

**NOTRE PHILOSOPHIE**

Notre philosophie est basée sur l'écotourisme, la découverte, le respect de l'environnement et la valorisation du patrimoine local. Nous proposons des activités adaptées à tous les publics et à tous les budgets.

**NOTRE PATRIMOINE NATUREL**

Le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée est un espace naturel protégé qui offre de nombreuses opportunités de découverte et de détente.

**NOTRE PATRIMOINE CULTUREL**

Gruissan est une ville riche en patrimoine culturel, avec de nombreux monuments et sites historiques à visiter.

**NOTRE PATRIMOINE GASTRONOMIQUE**

Le terroir de Gruissan est réputé pour ses produits locaux et ses spécialités culinaires, que vous pouvez déguster dans nos restaurants et cafés.

**NOTRE SLOW TOURISM**

Le Slow Tourism est une manière de voyager qui privilégie la découverte, le respect de l'environnement et la valorisation du patrimoine local. Nous proposons des activités adaptées à tous les publics et à tous les budgets.

# PÔLE TERRITORIAL 4

## ÉCOMOBILITÉ - ITINÉRANCE - ÉCOTOURISME



GRUISSAN  
PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOS BALADES ET ITINÉRAIRES  
*écotouristiques*



NISSAN LEAF  
À PARTIR DE  
**60€**



RENAULT TWIZY  
À PARTIR DE  
**35€**



VÉLO ÉLECTRIQUE  
À PARTIR DE  
**15€**



GYROPODE  
À PARTIR DE  
**22€**  
(VISITE GUIDÉE)

# « Agir pour la Croissance Bleue et Verte »

PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF			
<b>Les éco-gares Odyssea Protect</b>	<p>Créer un plan de la mobilité douce qui vise aussi une meilleure connectivité au départ des ports de plaisance entre les sites touristiques et les entreprises des villes-ports et de leur hinterland.</p> <p>Mettre en place une connectivité zéro émission de CO<sub>2</sub> entre les sites et les entreprises des villes-ports et de l'hinterland, pour une économie touristique solidaire et partagée</p>	<p>L'Eco-gare Odyssea Protect® propose un service global autour d'un parc zéro émission de CO<sub>2</sub> : voitures électriques, vélos électriques, vélos, gyropodes, navettes. C'est un outil d'éducation et de promotion de l'engagement environnemental du port qui permet d'adopter un comportement éco-citoyen, avec une influence significative sur l'environnement par l'adoption de pratiques éco-responsables. L'Eco-gare Odyssea Protect® est une réponse opérationnelle à une montée en gamme des offres et des services au port, à connotation environnementale. C'est un engagement pour un développement durable des destinations portuaires, une contribution à la phase d'expérimentation de la gestion intégrée des zones côtières « Odyssea Croissance bleue 2014-2020 ». C'est aussi et surtout une réponse concrète aux attentes des clientèles envers une mobilité douce et plus ludique. Ce service répond à l'arrivée de nouvelles pratiques et de nouvelles attentes touristiques. En effet les touristes expriment aujourd'hui leur envie de « vivre une expérience » : découverte du patrimoine, des gens d'ici, de leur mode de vie... Le transport écologique est ainsi amené à dépasser sa dimension fonctionnelle pour devenir le vecteur d'une expérience touristique innovante et attractive.</p>			
	<p><b>RECETTES ATTENDUES</b></p>	<p><b>PÊCHE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉE</b></p>	<p><b>COÛT PRÉVISIONNEL EN € TTC</b></p>	<p><b>PLANNING PRÉVISIONNEL</b></p>	
	<p>Saint-Leu</p>	<p>A définir selon la gestion de l'éco-gare (public ou privé)</p>	<p>Non</p>	<p>Étude : 15 000 € Investissement : 100 000 €* *Cet estimatif devra être affiné en fonction du matériel mis à disposition (voitures, vélos électriques...)</p>	<p>Étude : 2019/2020 Investissement : 2020/2022</p>
	<p>Saint-Gilles</p>	<p>A définir selon la gestion de l'éco-gare (public ou privé)</p>	<p>Non</p>	<p>Étude : 15 000 € Investissement : 100 000 €* *Cet estimatif devra être affiné en fonction du matériel mis à disposition (voitures, vélos électriques...)</p>	<p>Étude 2019/2020 Investissement : 2020/2022</p>
<p>Le Port</p>	<p>A définir selon la gestion de l'éco-gare (public ou privé)</p>	<p>Non</p>	<p>Étude : 15 000 € Investissement : 100 000 €* *Cet estimatif devra être affiné en fonction du matériel mis à disposition (voitures, vélos électriques...)</p>	<p>Étude 2020/2021 Investissement : 2020/2022</p>	

PROGRAMME	OBJET	DESCRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉE	COÛT PRÉVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PRÉVISIONNEL
<p><b>Odyssea Protect / Passeport Vert</b></p>	<p>L'objectif de l'opération « Odyssea Protect® » est d'inventer une autre gouvernance, un outil numérique et de communication mieux adapté qui assure la contrepartie environnementale dans toutes les offres des opérateurs territoriaux (Destination - Office de Tourisme), mettant en place des programmes touristiques, dans une stratégie intégrée, et en complémentarité avec les actions et les sites des Parcs Naturels Régionaux, Parcs marins, des associations écologiques...</p>	<p><b>Odyssea Protect / Passeport Vert</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une aide et un appui aux communes-ports et aux destinations engagées dans l'éthique du modèle.</li> <li>▪ Un outil de développement économique durable de cogestion</li> <li>▪ L'union des mondes du tourisme et de l'environnement</li> <li>▪ Des solutions innovantes et éco-compatibles proposées pour les investissements touristiques</li> </ul>	<p>Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage</p>	<p>A définir</p>	<p>A définir</p>	<p>A définir</p>

## **12. Pôle territorial 5**

Patrimoine naturel & culturel – itinérance, nouvelles expériences - Mise en tourisme expérientiel de la Route Bleue du Littoral du TCO

## PÔLE TERRITORIAL 5

# MISE EN TOURISME BLEU DURABLE DES ITINÉRAIRES

**AGIR POUR LA MISE EN TOURISME DURABLE MER ET TERRE, DES SENTIERS DU LITTORAL, DES ROUTES BLEUES DE NAVIGATION, DES CHEMINS DE L'HISTOIRE ET DES SAVOIR-FAIRE...**

**LE GRAND PROJET D'AVENIR**



**COTÉ TERRE**

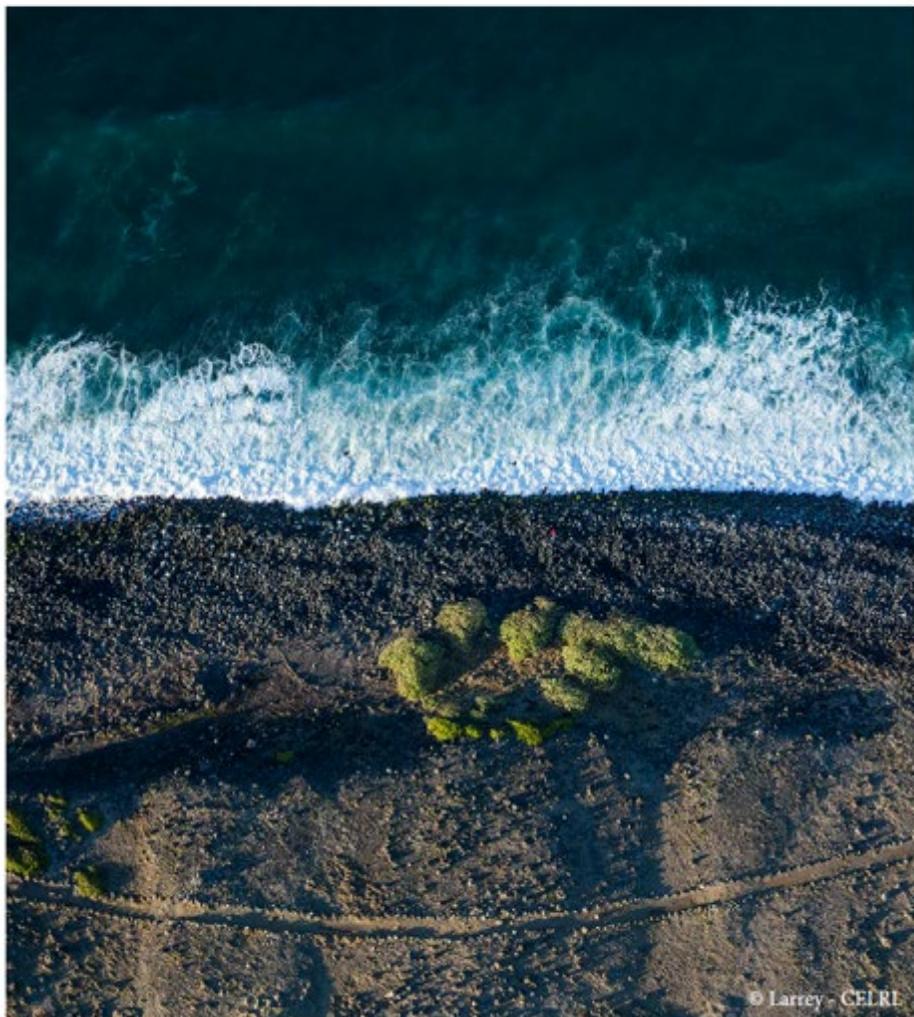
**COTÉ MER**



**AGEZ RESPONSABLE**  
Un autre Crépuscule s'offre à vous

**« Avec les nouvelles Routes Bleues® nautiques et patrimoniales, réinventer l'expérience de l'itinérance au fil de l'eau »**

COMITÉ DE SUIVI N°2 - 22 NOVEMBRE 2016



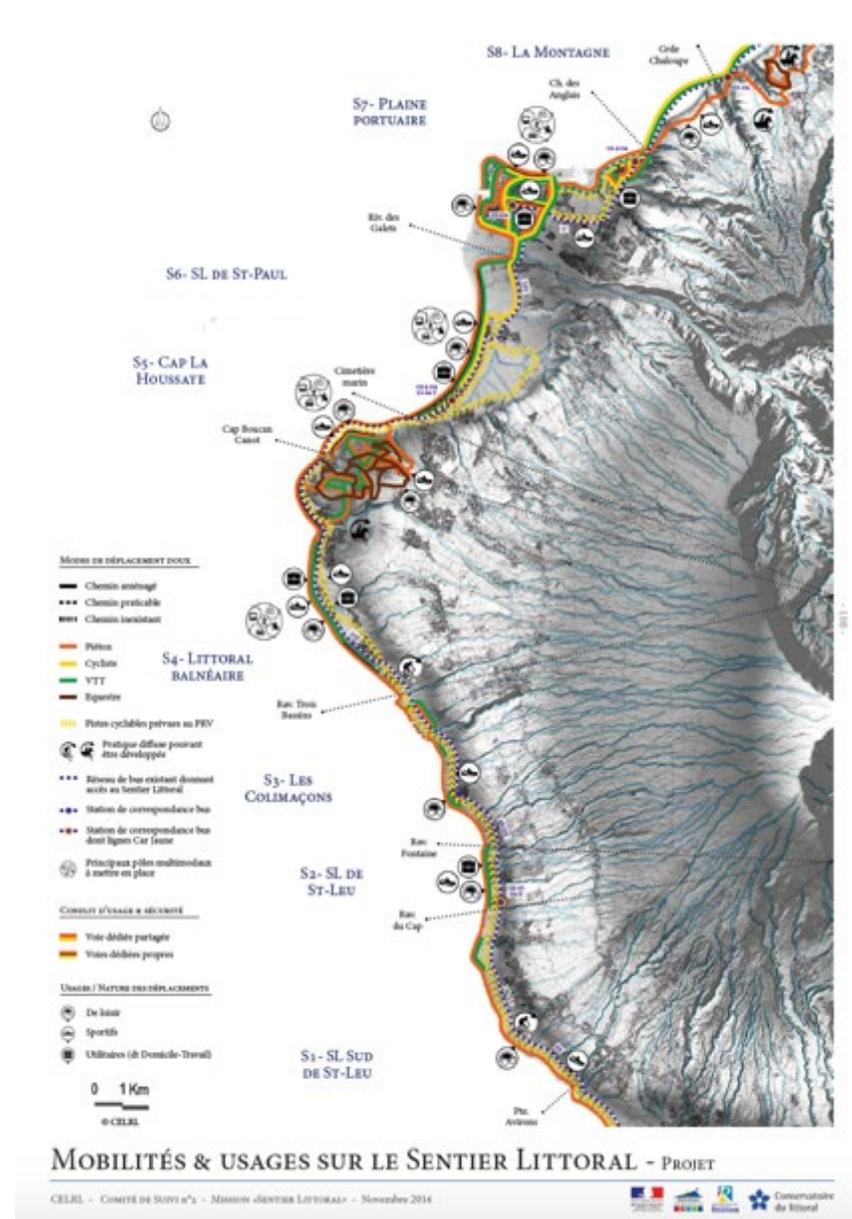
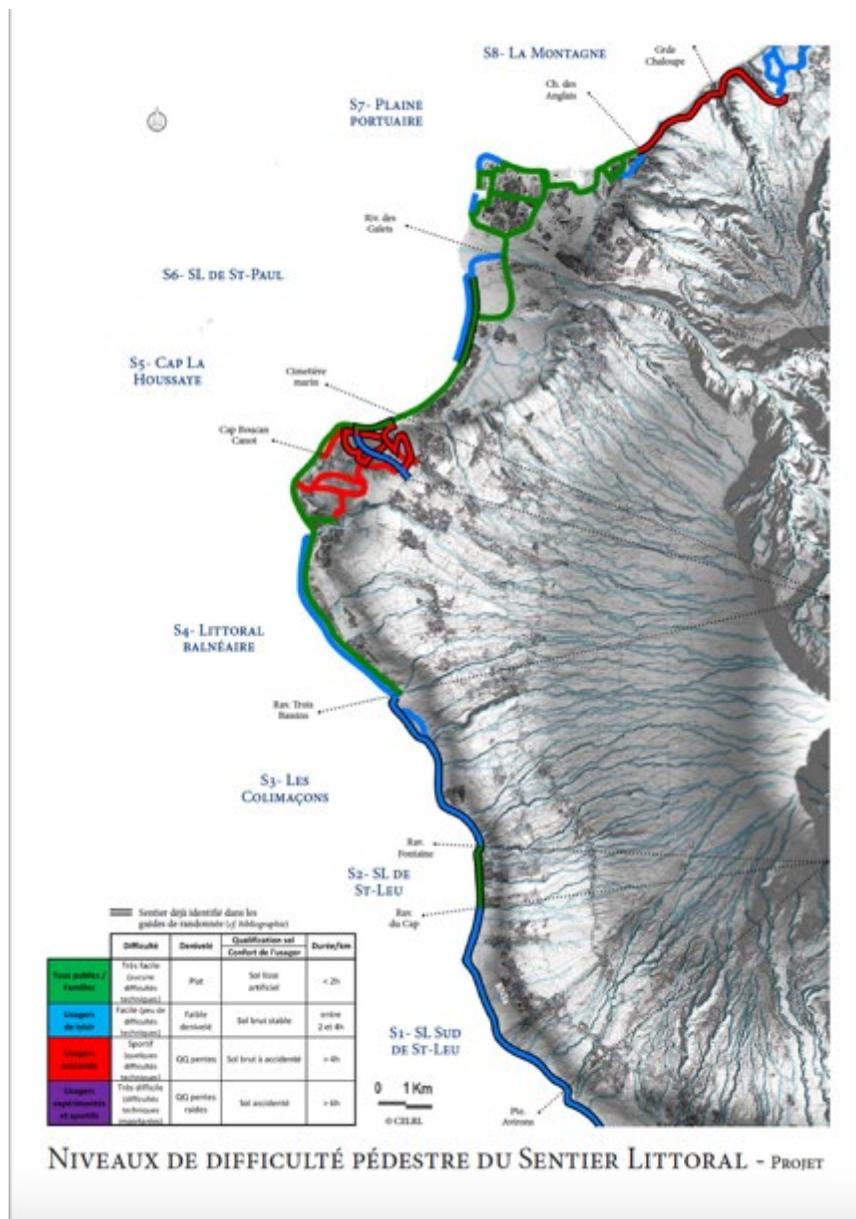
# MISSION « SENTIER LITTORAL TOUR DE L'ÎLE »

DIAGNOSTIC & PRÉCONISATIONS : PHASE 2  
MISE EN RÉSEAU & MISE EN PRODUIT TOURISTIQUE

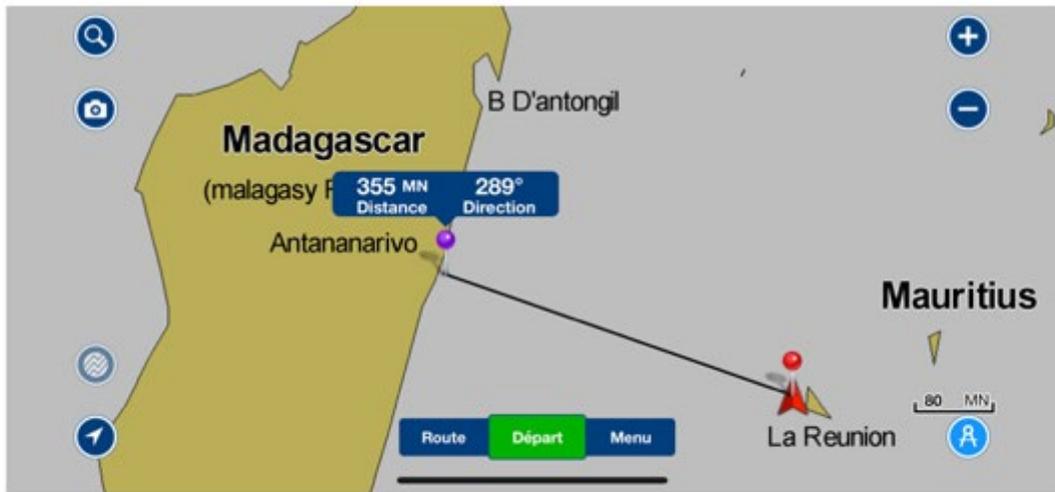
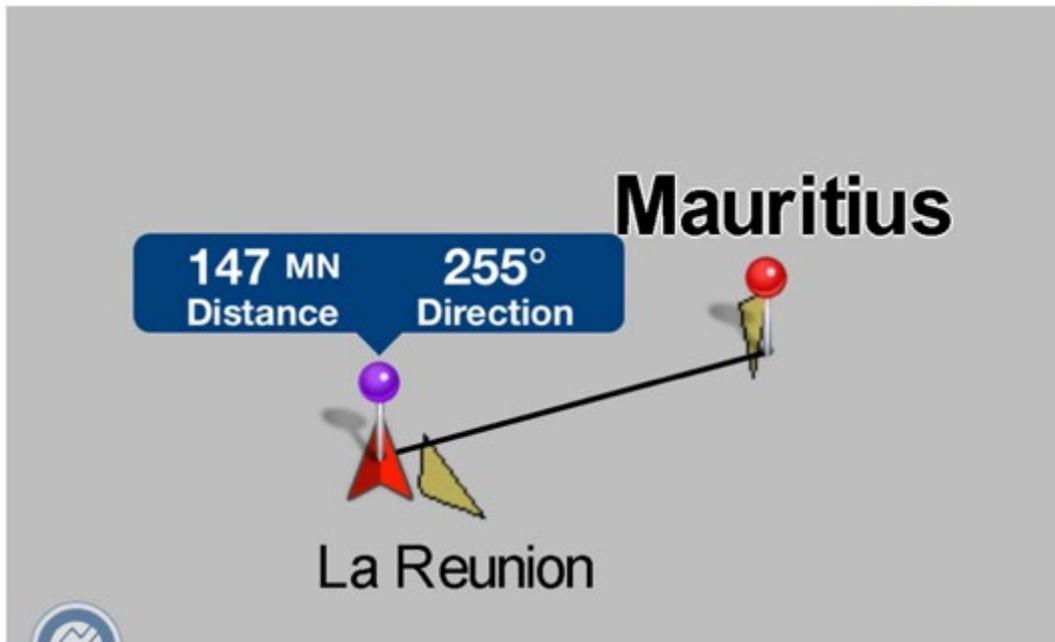
MISE À JOUR - FÉVRIER 2017



Conservatoire du littoral



LES ROUTES BLEUES DE L'OCEAN INDIEN – LES COMPTOIRS DES INDES



PROGRAMME	OBJET	DESRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉE	COÛT PRÉVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PRÉVISIONNEL
<b>La Route Bleue Culturelle du TCO - sur l'itinéraire du sentier du littoral</b>	Mise en tourisme expérientiel de la Route Bleue Culturelle du TCO - sur l'itinéraire du sentier du littoral	Créer au travers de l'itinérance un produit touristique innovant patrimonial et culturel au profit des entreprises locales (filières d'excellence, hébergements, restaurations, sites touristiques...)	Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage	Oui, par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	Définition des axes patrimoniaux et culturels : 2019 Définition des investissements : 2019 Mise en tourisme : 2020-2023
<b>Cluster des filières d'excellence / Contrat de Filière</b>	Création de contrats de filières autour des filières d'excellence du TCO	Création d'un groupe d'entreprises autour des filières d'excellence du TCO, dans le cadre de la création de produits touristiques	Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage	Non	75 000 €* *Cet estimatif devra être affiné en fonction du nombre de prestataires voulant intégrer le cluster des filières d'excellence	Création du cluster 2019 Création des offres et des produits touristiques 2020-2023
<b>La 1<sup>ère</sup> grande Route Bleue® historique maritime de l'océan Indien, dans les référentiels du Patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et du Conseil de l'Europe</b>	Créer la 1 <sup>ère</sup> grande Route Bleue® historique maritime de l'océan Indien, dans les référentiels du Patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et du Conseil de l'Europe, en collaboration avec le programme Îles Vanille	Les partenaires du projet travailleront sur des référentiels internationaux, des labels de haute qualité visant à protéger les milieux, les ressources, les équilibres biologiques et écologiques, à préserver les sites, les paysages et le patrimoine. L'objectif est de réaliser la 1 <sup>ère</sup> grande Route Bleue® historique maritime de	Pour les prestataires touristiques gestionnaires mais pas pour le Maître d'ouvrage	Oui par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir (PO FEDER-CTE)	2019-2022

		l'océan Indien, dans les référentiels du Patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et du Conseil de l'Europe. Cette 1ère grande « Route Bleue culturelle et nautique de L'océan indien» unira l'ensemble des partenaires autour de valeurs communes et au service de la croissance bleue et de l'emploi : croisière, nautisme, plaisance, escales thématiques culture, patrimoine, nature, gastronomie.				
<b>Mise en tourisme expérientiel des sentiers touristiques du TCO</b>	Valorisation des sites et des sentiers touristiques (Ravines, Portes du parc...) selon la méthode des Routes Bleues Odyssea	Créer au travers de l'itinérance un produit touristique innovant patrimonial et culturel au profit des entreprises locales (filiales d'excellence, restaurations, sites touristiques...)	Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage	Oui, par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	2020-2023
<b>Renforcer la compétitivité économique du TCO par son hébergement</b>	Travailler à faire de l'hébergement des vecteurs des éléments identitaires clés le long des Routes Bleues	Valoriser l'identité et la culture de la destination Territoire de la Côte Ouest autour de son patrimoine culturel et naturel, maritime et terrestre	Pour les prestataires touristiques mais pas pour le Maître d'ouvrage	Oui, par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	Étude avec des partenaires hébergeurs pilotes 2019-2020 Investissements 2020-2024

Autres projets évoqués lors des différents COPILS du TCO :

- Une île à défendre (parcours historique)
- Fil Vert inter-quartiers
- Valorisation du patrimoine végétal, matériel et immatériel de la ville maritime du Port

## **13. Pôle territorial 6**

Patrimoine naturel & culturel – itinérance, nouvelles expériences - Mise en tourisme expérientiel de la Route Bleue du Littoral du TCO

# PÔLE TERRITORIAL 6

## MARKETING TERRITORIAL DES DESTINATIONS BLEUES

### les 4 saisons de Gruissan

**AU PRINTEMPS**  
ADMIRER | la nature

Après une nuit à la fraîche, les journées s'échauffent. Les paysages sont alors parfaits pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

**EN ÉTÉ**  
VIBRER | sur la plage

Le soleil est au zénith, la mer est parfaite. Les plages sont idéales pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

**EN AUTOMNE**  
VIVRE | les coutumes

Les paysages sont alors parfaits. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

**EN HIVER**  
INSPIRER | zen

Les paysages sont alors parfaits. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

### les 4 escales de Gruissan

**ESCALE NATURE ET DÉCOUVERTE**

Après une nuit à la fraîche, les journées s'échauffent. Les paysages sont alors parfaits pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

**ESCALE CULTURE ET DIVERTISSEMENT**

Le soleil est au zénith, la mer est parfaite. Les plages sont idéales pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

**ESCALE SAVEURS ET GASTRONOMIE**

Les paysages sont alors parfaits. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

**ESCALE NAUTIQUE**

Les paysages sont alors parfaits. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature. Les sentiers de randonnée sont idéaux pour profiter de la nature.

**Un modèle économique visant à conforter  
LA NOTORIÉTÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MARQUE DE DESTINATION  
UN PÔLE ORIGINAL DE DISTRIBUTION DES PRODUITS, DES SERVICES...**

## MARKETING DE VENTE ET DE DISTRIBUTION LA BOUTIQUE DE VENTE

ACCUEIL

A DÉCOUVRIR

OO DÉJOUR

OO MANGER

SE DÉPLACER

PRATI

GRUISSAN

Réserver au pôle nautique de Gruissan

Pôle Nautique de Gruissan

Choisir la destination

Choisir

Choisir et pour réserver

**Kitesurf Stage collectif**

Stage Kite 1 semaine	Stage Kite 2 semaines	Stage Kite 3 semaines	Stage Kite 4 semaines	Stage Kite 5 semaines
120,00 €	240,00 €	360,00 €	480,00 €	600,00 €

Mais avant de penser à louer un plan, il est plus prudent réserver à la pratique du kitesurf. Des groupes de 4 stagiaires maximum, de matériel prêt, des moniteurs expérimentés et diplômés attendent pour vous. Un accompagnement dédié. Deux semaines au plus. 16h-18h ou 18h-17h.

**Kitesurf**  
Un sport de plein air populaire de la mer et du vent.

**Stage Prémaman plaisir à voile perfectionnement**

Prémaman plaisir à voile perfectionnement

Stage Prémaman Plaisance 2h

Stage Prémaman plaisir à voile perfectionnement

Stage Prémaman plaisir à voile perfectionnement

PROGRAMME	OBJET	DESRIPTIF	RECETTES ATTENDUES	PÊCHE PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉE	COÛT PRÉVISIONNEL EN € TTC	PLANNING PRÉVISIONNEL
<b>Évènements internationaux</b>	Faire reconnaître la destination du TCO à l'international	Développer des évènements d'envergure internationale autour du patrimoine maritime du TCO	A définir	Oui par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	2020-2021
<b>Faire du territoire de la Côte Ouest une destination phare dans l'océan Indien</b>	Inscrire la destination du TCO dans son bassin de navigation	Inscrire la destination du TCO dans son bassin de navigation (produits touristiques multi-destination) en complémentarité avec le programme Îles Vanille	A définir	Oui par une valorisation des petits métiers pour élever la pêche au rang de patrimoine local	A définir	2019-2023

## 14. Synthèse des actions en lien avec le SDART et les fiches du programmes opérationnels européens 2014-2020

Cette synthèse ne concerne que les pôles territoriaux du modèle Odyssea 2 - 3 - 4 - 5 et 6.

N°	Programme	Pôle territorial	2014 2020	2021 2027	Fiches actions PO 14/20	Orientations 2017 SDART	18 actions SDART
1	Les Grands Stades Nautiques®	2	X	X	5.9	Locomotives	B5/C3/A3/C2/D1
2	Cluster des filières du Tourisme Bleu	2	X	X	5.9	Locomotives	B5/C1/C3/B6/C2/D1
3	Fab Lab Nautic	2	X	X	5.9	Locomotives	C3
4	Flotte Collective	2	X	X	5.9	Locomotives	B5/C1/C2
5	Les Routes Bleues® en mer	2	X	X	5.9/5.10	Locomotives	B5/A3/B4/C2/D1
6	Réhabilitation des anciennes marines	2	X	X	5.9	Locomotives	A1
7	Zones de Mouillage Organisé	2	X	X	5.9	Locomotives	A1
8	Bassins de baignade	2		X	5.9	Locomotives	B5
9	Piscine en mer (lagon)	2	X	X	5.9	Locomotives	B5
10	Développement de la petite croisière / cabotage	2	X	X	5.9	Filières à forte croissance	B5
11	Événement nautique international	2	X	X	5.9/5.10	Filières différenciantes	A4
12	Attractivité des plages	2	X	X	3.05/5.9	Locomotives	B5/D1
13	Pesca'Odyssea	2	X	X	FEAMP	Filières différenciantes	B4/B5/D1
14	Classes de mer	2	X	X	5.9/5.10	Locomotives	D1
15	Maison de la Mer et du Tourisme Bleu de Saint-Leu	3	X	X	5.10	Locomotives	B7/C2/C4/D1
16	Maison de la Mer et	3	X	X	5.10	Locomotives	B7/C2/C4/D1

	du Tourisme Bleu de Saint-Gilles						
17	Maison de la Mer et du Tourisme Bleu de Le Port	3	X	X	5.10	Locomotives	B7/C2/C4/D1
18	Les éco-gares Odyssea Protect	4	X	X	4.12/5.9	(non défini)	(non défini)
19	Odyssea Protect / Passeport Vert	4	X	X	5.9	Filières différenciantes	C3/B1/C2/D1
20	La Route Bleue Culturelle du TCO - sur l'itinéraire du sentier du littoral	5	X	X	5.9/5.10	Locomotives	B5/A3/B4/B6/D1
21	Cluster des filières d'excellence / Contrat de Filière	5	X	X	3.05/5.9	Filières différenciantes	B5/V1/C2/D1
22	La 1 <sup>ère</sup> grande Route Bleue® historique maritime de l'océan Indien	5	X	X	5.9	Locomotives	A2/C3/A3/B6/C2/D1
23	Mise en tourisme expérientiel des sentiers touristiques du TCO	5		X	5.9/5.10	Locomotives	B5/C3/B6/C2/D1
24	Renforcer la compétitivité économique du TCO par son hébergement	5	X	X	3.05	Locomotives	B2/C1/C2/D1
25	Évènements internationaux	6		X	5.10	Filières différenciantes	A2/A3/A4/D1
26	Faire du territoire de la Côte Ouest une destination phare	6	X	X	5.9/5.10	Filières différenciantes	A2/A3/C2/D1

## 15. Les principales reconnaissances du label **Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue**

Les principales reconnaissances obtenues par le Groupement Européen **Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue** :

1. **Le modèle Odyssea® a été retenu comme projet stratégique en raison de la structuration touristique durable, coordonnée, intégrée et solidaire qu'il prône, au Sommet euro-méditerranéen de l'Union Pour la Méditerranée, devant les 44 ministres européens du Tourisme, ainsi que par la Commission Européenne.** Fort d'un label européen et d'un projet stratégique innovant qui concerne l'ensemble des États membres de l'Union Européenne et des espaces de coopération, **Odyssea®** a su montrer que son modèle de développement se fondait, dans le respect des territoires, des identités, des savoirs et savoir-faire locaux sur le triptyque : développement économique par des partenariats Public-Privé, valorisation de l'environnement comme moteur de croissance et d'économie locale, effet social par la création ou la mutation d'emplois non délocalisables.
2. **Le rapport de la Commission Européenne en partenariat avec la DATAR retient Odyssea® FIM comme projet exemplaire.** Dans une période où la future programmation 2014-2020 se prépare, il est stratégique pour les acteurs de l'objectif « Coopération territoriale européenne » d'anticiper et de préparer l'avenir : quel bilan de l'objectif « Coopération territoriale européenne » ? Quels programmes INTERREG demain afin de mieux contribuer à la stratégie UE 2020 et à la future politique de cohésion ? Quelles thématiques cibler ? Quelles modalités de gestion des programmes ; 29 projets ont ainsi été répertoriés comme « exemplaires ». **Odyssea® FIM** est l'un d'entre eux : 1. Implication des acteurs territoriaux clés - 4. Contribution aux priorités communautaires - 6. Transférabilité/ dissémination des résultats - 10. Degré d'innovation - 12. Cohérence et synergie avec les politiques régionales, avec les objectifs « Compétitivité régionale et emploi » et « Convergence ».
3. **Le projet Odyssea® SUDOE a été reconnu comme bonne pratique** en termes de gouvernance et de gestion de projet. Cette reconnaissance a permis de faire un **Odyssea® SUDOE 2**.
4. **Le projet de coopération territoriale européenne Odyssea® Cultures Euro-Med a été approuvé par la Direction Générale des Entreprises et de l'Industrie (DG ENTR.) de la Commission Européenne**, en raison de son impact sur l'économie territoriale.
5. **La Commission Européenne, dans sa « Stratégie 2014-2020 pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime », a retenu le modèle Odyssea®** comme un modèle innovant, durable et de grande qualité (COM 2014 – 86 FINAL).
6. **Odyssea® a été cité en exemple dans l'étude stratégique réalisée par les Conseils Économiques et Sociaux de l'Atlantique** « Pour une coopération interrégionale en faveur du nautisme durable ».
7. **Odyssea® a été mis à l'honneur par la Commission Européenne, lors de la Conférence « Une coopération intelligente dans le tourisme maritime et côtier ».** La haute institution a pour priorité de stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement, et cela passe notamment par le tourisme maritime et côtier. Cette réunion a permis la présentation des 6 axes stratégiques **Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue 2014/2020**, et les acquis du modèle 2007-2013. Les territoires ont aussi abordé un état des demandes d'intégration pour les financements Régions Ultrapériphériques (RUP).
8. **Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue est cité en exemple dans le rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme** sur les Routes et Itinéraires culturels. Ce rapport explique comment les itinéraires culturels peuvent, dans une stratégie de structuration et de promotion, être un vrai support innovant de développement durable, culturel et économique pour les destinations et les entreprises, à l'exemple du modèle digital de la plateforme **Odyssea®**.
9. **Le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue a été cité dans la Communication de la Commission Européenne intitulée « Initiative pour le développement durable de**

**l'économie bleue en Méditerranée occidentale** » (COM (2017)183 FINAL), communication à l'attention du Parlement Européen, du Conseil Européen, du Comité économique et social européen et du Comité des Régions. Ce document de référence présente en effet au chapitre 2.4 « Consommation et production durables » (transport maritime, ports, tourisme maritime et côtier, aquaculture), un tableau qui donne un aperçu des actions et des projets / initiatives existants et identifiés par la Commission Européenne, et des sources de financement possibles. Les résultats attendus, qui sont l'essence du label européen Odyssea® « Destinations Bleues® d'Excellence », sont clairement identifiés : « Développer des destinations haut de gamme reliant le port et la ville portuaire à l'arrière-pays en créant un itinéraire maritime et terrestre, avec escales thématiques et nouvelles technologies ». Les nouvelles multi-destinations nautiques et durables, les routes des cultures, de l'histoire, des savoirs et savoir-faire, prônées par les modèles et label Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, sont donc reconnues comme stratégiques pour le développement durable de l'économie bleue.

10. **Le Groupement Européen Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue est intervenu, le 22 novembre 2017, lors du Forum de l'OCDE** (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) sur les modèles touristiques opérationnels à mettre en place en matière de croissance bleue et verte, les modèles et label européen Odyssea® ayant été exposés comme bonnes pratiques.
11. **Le Groupement Européen Odyssea bénéficie de réseaux stratégiques professionnels et institutionnels aux bénéfices de ses membres et de son recueil de bonnes pratiques** : membre affilié de l'Organisation Mondiale du Tourisme, membre du Réseau des Régions européennes du Tourisme Durable NECSTouR, le Comité Scientifique et d'Experts Odyssea...
12. Le programme Odyssea® (Odyssea Protect®) a été cité en exemple en janvier 2019 par **le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur la thématique : Protéger la mer Méditerranée.**
13. Le programme Odyssea a été retenu dans le rapport final (EC): Realising the potential of the Outermost Regions for sustainable blue growth (Sept.2017) : qui analyse et fait des recommandations sur le **potentiel de croissance bleue durable par bassin maritime et par RUP, en citant Odyssea Caraïbes, Guyane et Amazonie comme principales bonnes pratiques et projets phares.**

## LE LIVRE BLEU ODYSSEA® DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

Collection les livres bleus Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue



### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU TERRITOIRE DE LA COTE OUEST

Île de La Réunion / bassin de navigation de l'océan Indien



Participation de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest à la phase de déploiement et de capitalisation du modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue 2019 - 2027

**GOUVERNANCE & MISE EN TOURISME INTEGEE, DURABLE & INCLUSIVE, MARITIME & CÔTIERE**  
**LES DESTINATIONS BLEUES® D'EXCELLENCE - LES NOUVEAUX TERRITOIRES D'INNOVATION**  
 Littoral - Villes-Ports - Voies fluviales - Mers et Océans

© Scic Groupement Européen Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue  
 Version mai 2019



#### UN AVENIR BLEU S'INVENTE MAINTENANT AUTOUR DE LA MARQUE ODYSSEA®

Odyssea® est la première marque européenne certifiée, inventée pour servir la croissance bleue et l'Éco Bleu®, dans le cadre d'un nouveau tourisme bleu (bleu littoral, maritime et fluvial, intégré, durable, inclusif et innovant), qui vise à la valorisation et à la capitalisation du patrimoine naturel et culturel des mers, des océans, des fleuves et des sites portuaires d'importance.

Odyssea® a été créée pour agir et rassembler les acteurs de l'économie bleue, qu'ils soient du monde professionnel, associatif ou privé, pour un avenir commun fondé sur notre littoral maritime, lacustre et fluvial dans les sites portuaires d'importance.



#### DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE

- Les littoraux et Destinations Bleues d'Excellence®
- Les « Routes Bleues » à Mer & Terre de France et d'Europe
- « Destinations européennes et Culturelles d'Excellence »
- Les Grand Sites Bleus d'Excellence®
- Les Littoraux de la Côte de Tourisme Bleu®
- La Destination de l'océan tourisme patrimonial et culturel « Destinations Prémios® »
- La Destination bleue et la communauté des entrepreneurs et des sites « Tourisme Odyssea Prémios® »
- Les sites et produits du tourisme communautaire®
- Les « Destinations d'Excellence » locales « Destinations Odyssea® », « Destinations Odyssea Prémios® », « Destinations Odyssea Prémios® », « Destinations Odyssea Prémios® »
- Les sites portuaires et destinations portuaires maritimes, fluviales et lacustres, les « Destinations Prémios® »



Le WFP de Odyssea est membre officiel de l'Organisation Mondiale du Tourisme



Le WFP de Odyssea est membre du Réseau des European Regions for Competitiveness and Sustainable Tourism



- PARTIE 1 :** Répondre aux enjeux et défis du tourisme et croissance bleue
- PARTIE 2 :** Co-construire la gouvernance et les modèles appliqués du label européen Odyssea®
- PARTIE 3 :** Travailler à une feuille de route, des opérations et des actions communes
- PARTIE 4 :** Label européen Odyssea® modèles appliqués, solutions et bonnes pratiques des territoires pilotes  
**La destination du Territoire de la Côte Ouest**
- PARTIE 5 :** Les objectifs opérationnels 2021 - 2027
- PARTIE 6 :** Annexes
- PARTIE 7 :** Contacts



#### PARTIE 4 : LABEL EUROPÉEN ODYSSEA® MODÈLES APPLIQUÉS, SOLUTIONS ET BONNES PRATIQUES DES TERRITOIRES PILOTES. LA DESTINATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

